

LES CHIITES DU LIBAN : STRATEGIES ET GÉOPOLITIQUE

Mémoire de géopolitique

du Chef de Bataillon Jean-Yves BOYER

dans le cadre de l'étude dirigée "Géopolitique et Religions"

Directeur : M. Aymeric
Chauprade

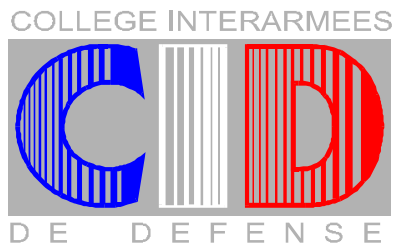
Chercheur en Science Politique

Université de Paris

V

René Descartes

Avril 2001



8^{ème} Promotion

Session 2000 – 2001

FICHE DE DOCUMENTATION

1. **Sujet :** Les chiites du Liban : stratégies et géopolitique
2. **Rédacteur :** Boyer, Jean-Yves, Chef de Bataillon (France)
3. **Rédaction :** Paris, le 06 avril 2001
4. **Division/Groupe :** CID Division B Groupe 1
5. **Titre générique :** Mémoire de géopolitique
6. **Sommaire :** Enjeux géopolitiques multiples au Proche Orient, le Liban actuellement occupé par les forces armées syriennes subit des transformations profondes qui risquent de s'accélérer avec le récent retrait israélien. Dans ce contexte particulier, les acteurs politico-religieux recherchent dans l'ensemble à conserver une unité nationale, l'objectif majeur demeurant la reconstruction sociale et économique du pays. Parmi eux, les communautés chiites, aujourd'hui les plus représentatives d'un point de vue démographique, développent des stratégies visant à sortir résolument d'un statut historique de communautés marginales peuplées de déshérités à celui d'une force politique incontournable.
7. **Mots clés :** Exclusion, marginalisation, territorialisation, lutte, combat, confessionnalisme, politique, revendication, émergence.

LES CHIITES DU LIBAN : STRATEGIES ET GEOPOLITIQUE

Sommaire

Partie I

Genèse et géopolitique générale des chiismes

Genèse des chiismes

Géographie du chiisme duodécimain

Géopolitique et stratégies des chiismes

Partie II

Un contexte libanais très diversifié

Une histoire mouvementée

Géographie et économie

Population

Partie III

L'émergence des mouvements chiites

Une forte progression démographique aux conséquences politiques

Les mouvements chiites

Du schisme au chiisme

INTRODUCTION

Qui, à ce jour, peut se targuer de comprendre la complexité qui caractérise le Liban, au regard de la diversité de ses communautés religieuses, de son hétérogénéité politique et des différentes guerres qu'elle a connu ces cinquante dernières années ?

Enjeux multiples dans cet échiquier géopolitique qu'est le Proche Orient, ce pays actuellement occupé par les forces armées syriennes subit des transformations profondes qui risquent de s'accélérer avec le récent retrait israélien.

Dans ce contexte particulier, les acteurs politico-religieux recherchent dans l'ensemble à conserver une unité nationale, l'objectif majeur demeurant la reconstruction sociale et économique du pays.

Parmi eux, les communautés chiites, aujourd'hui les plus représentatives d'un point de vue démographique, semblent résolument vouloir sortir d'un statut historique de communautés marginales peuplées de déshérités à celui d'une force politique incontournable.

Ce mémoire propose de démontrer comment s'est opérée une telle métamorphose, en premier lieu au travers d'un rappel historique sur la genèse du chiisme qui conclura sur une géopolitique générale du chiisme au sein du monde musulman.

Il se centre par la suite sur l'étude du contexte particulier du Liban, en montrant comment ce pays au formidable potentiel au lendemain de son indépendance en est arrivé à une situation économique critique particulièrement favorable à l'émergence d'un mouvement chiite fort.

Enfin, il présente les différents acteurs de ce mouvement, en spécifiant l'évolution de leur rôle national et de leurs objectifs, puis en tirant quelques perspectives d'avenir.

PARTIE I : GENESE ET GEOPOLITIQUE GENERALE DU CHIISME

1.1 Genèse des chiismes

D'un point de vue géopolitique, le phénomène chiite implique de distinguer deux aspects. Le premier concerne la formation, dans les cent cinquante années qui suivent la mort de Mahomet, du chiisme en tant que force de contestation politique de la succession du Prophète à la tête de la communauté musulmane naissante. Le second aspect traite de la multiplication et de la fragmentation des chiismes, générées par des divergences d'interprétation quant au dernier Imam légitime. Ces deux aspects ont généré le socle contestataire de ce mouvement marginal (13%) au sein du monde musulman.

1.1.1 La période post-Mahomet : scission avec le sunnisme

Mahomet est pour les musulmans l'ultime prophète, le Sceau des prophètes. Sur ce point, l'accord est général. Mais Mahomet n'est pas seulement un prophète au sens classique du terme, il fut aussi le chef de la communauté et de l'Etat musulman naissant. A sa mort, l'Etat qu'il avait fondé était en passe de devenir un empire. En ce sens, la contestation naissante sur la direction de la communauté ne portait que sur l'aspect politico-religieux de la prédication mahométane, à l'exclusion de la fonction prophétique qui, elle, ne pouvait connaître aucune succession.

Combinant les deux fonctions de chef religieux et de chef politique, les premiers califes furent désignés parmi les compagnons du Prophète. Les contestations politiques commencèrent dès ce moment-là et les chiites considèrent que la fonction califale aurait dû revenir à Ali, cousin et gendre du Prophète, mari de Fatima. Au contraire, une partie de la communauté musulmane pensait que les successeurs devaient être désignés. Ceux qui allaient devenir les « Pères fondateurs » du chiisme penchaient donc plutôt vers un légitimisme dynastique, considérant fondamentalement que les califes devaient être choisis dans la famille du Prophète.

Le Califat de Médine

Le califat de Médine compta ainsi quatre califes nommés les Biens Guidés. Dans un premier temps, la majorité des musulmans s'accorde sur la personnalité d'Abu Bakr. Il est à la fois le compagnon de Muhammad et son beau-père. Ainsi, le premier calife (littéralement celui qui succède) est désigné : la notion est présentée dans le Coran mais elle reste imprécise et son contenu va changer selon les époques. Pendant son règne, il réprime les révoltes tribales et pousse ses troupes vers le Nord. Mais son action est brève, deux ans, puisqu'il meurt en 634 après avoir désigné le deuxième calife : Omar, autre beau-père de Muhammad. Le califat d'Omar (10 ans) amplifie et organise une conquête spontanée (Perse, territoires byzantins) et agence l'administration financière, juridique et militaire. Il fait désigner son successeur, Othman (gendre du prophète et compagnon) par un collège électoral comme troisième calife, mais il est assassiné par un esclave chrétien dans des conditions obscures en 656. Moins énergique qu'Omar, il laisse se mettre en place de graves dissensions, alimentées par les querelles de la répartition d'impôts, et

auxquelles participent Aïcha, la jeune veuve de Mahomet (décédé en 632), et Ali, son gendre et son cousin. Et c'est justement Ali qui sera le quatrième calife jusqu'en 661.

Le règne d'Ali n'est qu'une lutte perpétuelle contre les factions avec le début d'une guerre civile dont l'apogée est la bataille de Ciffin. Elle oppose les troupes d'Ali et celles de Moawiya, gouverneur de Syrie et parent d'Othman dont il impute l'assassinat d'Ali en 661 (soit 29 ans après la mort de Mahomet). Son meurtre clôt la période des califes orthodoxes et achève de mettre en place le fameux et toujours antagonisme entre chiïtes et sunnites. Le Calife de Médine, qui dura 32 ans, meurt sans doute de n'avoir pu, en une si courte période, gérer, à la satisfaction des tribus qui en constituaient les forces politiques actives, la révolution capitale et sociale qui s'imposait à lui. C'est pourtant à cette période que l'on assiste à l'apparition du titre de « Commandeur des croyants » (Amir al-Mu'minin), qui aurait été inauguré par Omar. Il sera porté par les califes postérieurs comme une marque confirmatoire de l'efficacité de leur pouvoir.

De son mariage avec la fille du Prophète, Ali eut deux fils, Hassan et Hussein. Hassan ne voulut pas du pouvoir, ce qui ne l'empêcha pas de mourir empoisonné. Son frère, Hussein, ne s'était jamais résigné au pacte qu'Hassan avait signé avec Mouavia, successeur en titre du Prophète à la tête de la communauté naissante. Il quitta donc Damas pour se réfugier à La Mecque d'où il repartit vers la Mésopotamie, pour finalement trouver la mort à la fameuse bataille de Kerbala.

En soi peu considérable, cette bataille devait prendre une importance décisive en devenant l'épisode central du chiïsme. Mais la mort d'Hussein, petit-fils du Prophète, devait devenir pour les chiïtes emblématique de la lutte pour l'Islam, de la lutte pour le droit du bien, et du martyr nécessaire, inévitable même pour tout combattant de la vraie loi. « *Ainsi se créait pour longtemps dans le chiïsme le lien entre le martyr et la vérité, entre la souffrance et la justice* »¹.

Les Omeyyades

Le nouveau pouvoir arabo-musulman pendant ce temps inaugurerait la dynastie des Omeyyades. Le chiïsme, lui, après l'assassinat d'Ali, le renoncement d'Hassan et la mort d'Hussein, semblait éliminé politiquement. Or c'est au cours de cette période d'éloignement du pouvoir que, en tant que mouvement politico-religieux, il va acquérir ses traits fondamentaux en devenant le recours des mécontents du nouvel empire par ceux qui supportent mal ethniquement la domination des arabes ou de ceux qu'insupportent la domination politico-économique des Omeyyades. L'existence d'un empire arabe en pleine expansion laisse en effet des pans entiers de la société dans un état de non-intégration.

Le caractère implacable de la conquête musulmane ne doit pas pour autant laisser penser que la société était totalement encadrée par les sunnites. En fait, l'empire musulman était un bouillonnement où tensions nationales se conjugaient dans une multitude de mouvements hérétiques. A la différence de l'histoire du christianisme, ce ne fut pas sur des questions théologiques ou dogmatiques que se firent les premières ruptures à l'intérieur du monde musulman, mais sur des questions politiques.

Durant le calife Omeyyade, la famille du prophète candidate déclarée au pouvoir sera conçue de façon extensive et, dans une certaine mesure, tribale. Elle englobera toutes les branches du lignage prophétique, la branche élue étant implicitement considérée comme

¹ Thual F., *Géopolitique du chiïsme*, Arléa, 1995

celle qui l'emporterait avec l'aide de Dieu. C'est sur ces bases que les futurs Abbassides, descendants d'un oncle du prophète, Abbas, préparent en concurrence avec d'autres branches leur accès au pouvoir. La branche abbasside du lignage prophétique renverse les Omeyyades au milieu du II^e/VII^e siècle. Elle prend pour siège l'Irak où le deuxième de ses califes construira Bagdad, non loin du site de l'antique Babylone.

1.1.2 La diversité des chiismes

Dans cette fin du VII^e siècle, l'Islam ne connaît pas de séparation entre la société civile et le monde religieux. Les califes assurent la totalité des fonctions de la direction de la société religieuse et politique. Sur le plan du contenu religieux, c'est après coup que le chiisme et ses différents sous-ensembles procéderont à des développements théologiques souvent inspirés du néoplatonisme pour mieux marquer leur différence avec le sunnisme et mieux légitimer leurs rivalités internes.

Les chiites continuaient donc de s'opposer aux sunnites qui régnaient à Damas en considérant que l'Imam, c'est à dire le successeur de Mahomet dans la fonction de direction de la communauté et d'interprétation de la révélation coranique, ne pouvait qu'appartenir aux descendants de la famille du Prophète.

Le chiisme zeyidite

Le quatrième Imam, fils d'Hussein, avait survécu au massacre de Kerbala. Il mourut certainement empoisonné. De son vivant, il avait été contesté par son demi-frère, Zeyd. Dans cette confrontation familiale, Zeyd souleva quelques populations chiites, ce qui fut à l'origine du chiisme zeyidite, qui ne reconnaît que cinq imams comme successeur du Prophète. Le chiisme zeydite fut la première rupture en 760. Après avoir contrôlé le Nord de l'Iran, la région du Tabaristan, dans l'actuelle Mazandaran iranien au IX^e siècle, il survit aujourd'hui dans les montagnes du Yémen. Pendant ce temps-là, l'ensemble des autres chiites ont continué à ne reconnaître que les Alides, imams issus de la descendance d'Ali, à partir d'al Bayer.

Le chiisme septimanien

Jafar fut le sixième Imam et mourut aussi empoisonné. Il codifia la tradition juridique chiite et son rôle fut très important. Sa mort inaugura une nouvelle dispute quant au successeur dans l'imamat. L'Imam Jafar avait désigné son fils Ismaïl pour lui succéder, mais une partie de la communauté chiite lui préféra Mussa. Ceux qui choisirent Ismaïl furent à l'origine de la principale bifurcation du chiisme qu'on appelle l'ismaélisme ou chiisme septimanien. Celui-ci se fragmentera par la suite en série de sectes. Cette divergence, qui date de 755, constitue, plus encore que le chiisme zeydite, la plus grande rupture historique du chiisme. Pendant les premiers siècles de leur existence, les ismaéliens feront preuve d'une très grande capacité de contestation politique, celle-ci s'accompagnant d'une effervescence théologique très importante. Pendant ce temps-là, le reste de la communauté chiite continuait de reconnaître une autre filière d'imams, et cela jusqu'au douzième imam : Mohamed al Mahdi.

Le chiisme duodécimain

Ces Imams ont tous été assassinés ou empoisonnés. Les chiites vont considérer al Mahdi comme disparu, occulté. Cette occultation est à l'origine du chiisme duodécimain (celui qui caractérise principalement le chiisme **libanais**), dont le nom provient des douze Imams, le douzième étant donc l'Imam « caché ».

De même qu'Ismail avait disparu et donné naissance au chiisme ismaélien, de même al Mahdi avait quitté la terre et les hommes pour mieux les guider, donnant naissance au chiisme duodécimain. Cette idée est difficile à comprendre. Il ne s'agit pas d'une mort ou d'une montée au « paradis » comme dans la religion chrétienne, mais d'une disparition voulue par Dieu et permettant à Mohamed al Mahli de guider les hommes de façon occulte. La notion d'occultation de l'imam dans le chiisme a des conséquences importantes sur le contenu et l'impact de cette religion. Elle explique son caractère eschatologique : le chiisme attend les fins dernières et le retour de l'imam, peu ou prou considéré comme la fin de l'histoire et le triomphe de Dieu dans le destin des hommes.

Outre l'aspect occultation, le chiisme se caractérise par la place accordée à l'interprétation des textes, le *tawil*. Pour les chiites, les textes religieux ont un contenu apparent et un contenu caché. Il appartient aux croyants de découvrir le vrai sens, le sens sacré. Cette réflexion a favorisé l'ésotérisme et explique la complexité apparente des croyances des différents courants musulmans issus du chiisme.

La scission des chiismes ismaélien et duodécimain sur un plan politique comportait une signification dangereuse pour le califat sunnite qui régnait alors à Bagdad. En fait, les ismaéliens ayant choisi le septième imam devinrent rapidement des extrémistes politiques, alors que les duodécimains se caractérisaient à cette époque par une plus grande modération dans leur rapport avec les sunnites (comportement qui caractérise aujourd'hui le chiisme libanais). Derrière les conflits de légitimité et ces constructions théologiques complexes, les minorités chiites cristallisaient tous les mécontentements de l'Empire arabe, qu'ils soient d'ordre social ou ethnique, et les déclinaient de façon spécifique. Dans cette première partie de l'histoire de la communauté musulmane, les chiïtes avec leur vision tragique et contestataire de l'ordre établi formaient un bouillon de culture qui s'est disséminé un peu partout, notamment dans la partie proche et moyen-orientale de l'Empire arabe.

Le statut des communautés chiïtes connut une modification au XI^e siècle. En effet, pour la première fois, les chiïtes accèdent au pouvoir et, pendant un siècle, plusieurs dynasties chiïtes dans différentes régions du monde arabe vont réduire le sunnisme à la défensive. Les Fatimides, qui sont des chiïtes ismaélien, règneront sur l'Égypte pendant que les Bouydes, chiïtes duodécimains, s'installeront dans le Bas Irak, sans oublier les Qarmates, eux-mêmes ismaéliens qui, à partir de Bahreïn, contrôleront le golfe Persique.

Cependant il n'y eut aucune tentative de conversions forcées ou non de la part de ces formes de chiisme qui concentrèrent leurs efforts plutôt sur la forme de leur islam. La réaction sunnite, qui mettra du temps à venir, finira par éliminer ces dynasties et inaugurer la troisième période importante de l'histoire du chiisme : celle de la **répression** et de **l'exclusion**.

1.2 Géographie du chiisme duodécimain

1.2.1 La territorialisation générale du chiisme

Le chiisme possède une caractérisation relativement unique, celle d'une territorialisation géographique de ses sectes. Fuyant la réaction sunnite, les chiïtes vont se mettre à l'abri dans des zones montagnardes (exemple du djebel Druze, du djebel Alaouite, de la montagne Zeudite, etc.). Progressivement, sur deux siècles, la plupart des sectes chiïtes vont ainsi se refermer sur elles-mêmes et s'exiler loin des lieux menacés par le pouvoir politique sunnite. Cette territorialisation est logique en observant la carte générale de l'islam (cf. annexe 2). A l'exception de l'Iran, les chiïtes sont dans des zones montagneuses ou éloignées, zones où l'on peut continuer à vivre sa foi « hérétique » loin des menaces du pouvoir installé dans les plaines. Lorsque les Turcs s'empareront du monde musulman, ils se feront les champions du sunnisme et redoubleront de méfiance et de mépris à l'endroit des chiïtes. Plus près de nous, au XVI^e siècle, la dynastie Séfévide modifiera le chiisme duodécimain en religion nationale. Avant cette époque, en Perse, il y avait des chiïtes mais aussi des sunnites. Cette conversion au chiisme des Séfévides sera lourde de conséquences car l'iranité deviendra progressivement indissociable du chiisme. L'étude de l'implantation plus particulière du chiisme duodécimain – qui nous concerne – sera détaillée plus en avant.

Enfin n'occultons pas une branche particulière qui est celle des druzes, issue en 1021 d'al Hakin qui se proclamait de l'Imam caché. Par la suite, la controverse entre les ismaélites rebondit pour la succession d'al Mustansir avec les deux opposants : Mustali et Nizar. De cette rivalité devait naître une nouvelle partition du monde ismaélien : une partie minoritaire, les Mustalis que l'on retrouve aujourd'hui au Yémen et en Inde, et l'autre les Nizars. De cette dernière branche naîtra la secte des assassins qui pratiquera le crime systématique contre le califat sunnite abbasside menaçant tout le Moyen-Orient. Par la suite les ismaéliens abandonnèrent ces méthodes terroristes et se réfugièrent dans des montagnes et les déserts de l'Asie moyenne.

Concentrons-nous désormais sur cette branche du chiisme qu'est le chiisme duodécimain. Nous étudierons son implantation progressive dans le Moyen Orient arabe, et plus particulièrement au Liban.

1.2.2 L'implantation libanaise

On peut s'étonner que la plus ancienne des divisions de l'Islam ne se soit pas traduite, dans le cadre géographique si favorable que fournissaient les montagnes de la façade méditerranéenne du Croissant Fertile, par l'établissement d'un refuge d'altitude. Ainsi les chiïtes notamment jusqu'à la guerre civile de 1975 se sont principalement implantés sur la façade maritime mais surtout dans la Beqaa et en Galilée.

La façade maritime libanaise

Il semble que des chiïtes se soient rencontrés parmi les premiers occupants du Liban central, où on les signalait avant les Druzes. Leur origine reste mystérieuse, mais remontait probablement aussi haut que la fin du V^e siècle, sans qu'on puisse déterminer précisément s'il s'agissait d'éléments d'une tribu yéménite ou de Perses arabisés d'Irak que Mo'âouiya aurait transportés dans cette région en raison de leurs qualités militaires. Mais ils restaient peu nombreux et furent incapables de s'opposer efficacement aux groupes incomparablement plus dynamiques constitués par les Maronites et les Druzes. C'est dans une région déjà peuplée de chiïtes que s'effectua aux XI^e et XII^e siècles l'expansion de ces derniers. De multiples expéditions menées à leur encontre les obligea à quitter le Nord Liban des régions maronites.

De cette ancienne implantation montagnarde subsistaient encore, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, quelques vestiges sous forme de villages dans la région de Mounaïtra et d'Afqa dans le Kesrouâne, isolés au milieu des Maronites, mais leur proportion dans la population du district était désormais inférieure à 10 %. Ces Métoualis (« partisans d'Au »), comme on les appelle au Liban en raison de leur affiliation affichée par opposition à ceux de la Syrie intérieure qui dissimulent leur identité (voir plus loin), mais qui refusent ce nom considéré par eux comme péjoratif et, à la fin du XVIII^e siècle, se qualifiaient eux-mêmes d'adliye (« justiciers » n'ont pu, malgré ces velléités renouvelées, s'enraciner dans la grande montagne au point d'y développer un pouvoir autonome.

Haute Beqaa et Galilée.

Ils ont été cantonnés dans des secteurs beaucoup plus ingrats. Au sud, c'est la Haute Galilée libanaise, avec les plateaux qui la prolongent vers le nord et sont connus sous le nom de Bled Chekif ou de Djebel Âmil dans l'arrière-pays de Tyr et de Saïda : collines peu élevées et pauvres en eau où ils constituent une écrasante majorité (80 % dans la province de Tyr et 62 % dans la province de Saïda à la veille de la Seconde Guerre mondiale), à l'exception de quelques villages chrétiens et des villes côtières, largement soumises à l'autorité ottomane et plus mêlées. Encore avaient-ils réussi à s'emparer temporairement de Tyr dans les années 1770, et à s'en faire un débouché maritime.

À l'autre extrémité du territoire libanais, la plaine intérieure de la Beqaa est dans sa partie septentrionale allongée entre Liban et Anti-Liban. Le pays, par ailleurs, reste très en marge des grandes routes transversales qui passent plus au Nord (trouée de Homs-Tripoli) ou plus au sud (route de Damas à Beyrouth). Les chiïtes ont pu s'établir dans cette contrée très délaissée à laquelle nul ne s'intéressait. C'est là que se trouve en territoire libanais leur autre domaine d'élection, dans la plaine et dans les collines de la retombée nord orientale de la montagne (Hermel), où les tribus conservent souvent des traditions rappelant qu'elles avaient vécu antérieurement dans le Liban septentrional et ne l'avaient quitté que dans le premier tiers du XIX^e siècle. Ils y constituent les deux tiers de la population dans la région de Baalbek et du Hermel.

Galilée libanaise et Beqaa septentrionale ont en commun la pauvreté et l'éloignement, à l'écart des centres du pouvoir ottoman des villes de la côte, mais aussi des montagnes verdoyantes et de leurs sources plantureuses. Cette répartition traduit l'incapacité de la secte à conquérir un refuge attrayant et susceptible de lui procurer une base de vie à la fois indépendante et heureuse, et à s'affirmer aussi bien par rapport à ses concurrentes qu'au regard des autorités constituées. On peut qualifier ce mécanisme de « *ségrégation passive* ».²

² Planhol X. de, *Minorités en Islam*, Flammarion, 1997

1.3 Géopolitique et stratégies générales des chiismes

Nous avons ainsi, après avoir précisé l'origine historique du chiisme, recentré notre étude sur sa branche duodécimaine à travers notamment sa localisation géographique. Avant d'aborder plus particulièrement les stratégies chiites (duodécimaines) libanaises, intéressons-nous de manière plus globale aux aspirations de cette religion chiite en générale.

1.3.1 Une histoire fondée sur un engagement purement religieux du chiisme

Essayons d'analyser le point de vue fondamental des chiites duodécimains, et revenons pour cela encore quelques années en arrière. Le chiisme tient sa légitimité depuis le califat d'Ali, au VII^e siècle, devenu, rappelons le, dynastique dans la famille du prophète à partir du quatrième imâm. Malgré son nom, qui signifie « parti », le chiisme n'est aucunement une scission de l'Islam. Il prétend se placer au cœur même de l'institution et de la foi révélée. La revendication de légitimité n'est d'ailleurs pas destinée concrètement, à cette époque, à diriger concrètement le gouvernement historique des hommes, mais à rassembler les Musulmans dans un projet religieux où le politique devient secondaire. Dans cette perspective, une stratégie sécessionniste est impensable. C'est dans la société établie que doit se maintenir la succession des Imams, même s'ils sont confinés dans des rôles secondaires, et ce jusqu'au dernier de ces agents au X^e siècle.

Ainsi, les ambitions de la « secte » ne se situent à ce moment là aucunement dans le développement d'un pôle de résistance fondé sur un refuge externe, mais sur l'attente des circonstances favorables (apparition d'un « mahdi ») qui permettrait aux élus de reconquérir la place. Le fondement de la doctrine réside dans le quietisme à l'écart de la sphère politique. Ainsi, au sein d'une telle société oppressive, la survie n'est possible que par la dissimulation, qui a pour but d'assurer la persistance d'éléments disponibles pour le jour où, comme en Iran, une résurgence interne sera de nouveau possible. Sa répartition périphérique (cf. § 1.2) par rapport aux centres du pouvoir sunnite, exprime avant tout la pression et les persécutions qu'il a subies, sans qu'il ait cherché à leur échapper par la suite.

L'autre grande caractéristique est la segmentation des branches du chiisme. Si chez les duodécimains la segmentation n'existe pas vraiment, il convient de distinguer les chiites duodécimains qui disposent d'un clergé organisé (Iran, Azerbaïdjan, Irak) de ceux qui pratiquent une religion moins cléricale.

Focalisons-nous dès à présent sur cette persécution principalement due à l'antagonisme historique avec le sunnisme.

1.3.2 Le sunnisme, objectif politique général du monde chiite

Jusqu'au XX^e siècle, l'islam sunnite triomphera partout, réduisant les tenants du chiisme à un statut de paria social ou en les confinant dans un ghetto géographique. Le grand

refoulement du chiisme par le sunnisme est la caractéristique majeure sur le plan géopolitique de l'histoire de l'Islam depuis mille ans, avec une seule exception : la conquête de l'Iran par le chiisme à l'époque moderne.

Fragmenté malgré certaines tentatives de polarisations et centralisations, le monde chiite est ostensiblement coupé du monde sunnite. La profondeur de cet antagonisme a, rappelons le, résisté à tous les aléas de l'Histoire. Ce différent est réciproque, chacun considérant que l'autre a travesti le message de Mahomet. Pour les sunnites, les chiites, par leur légitimité imamite, sont tombés dans une sorte d'extravagance, renforcée encore par l'incorporation au message chiite de thèmes venus de textes grecs, voire hindous. Pour les chiites, le sunnisme est non seulement une erreur, mais il est profondément illégitime, car il procède du crime commis contre les successeurs de Mahomet désignés par lui-même au sein de sa propre famille. Aujourd'hui, le caractère explosif du chiisme se révèle, dans la quasi-totalité des cas, au contact du sunnisme. Tous les foyers de tension où l'on retrouve le chiisme sont aussi, et de tout temps, ceux où il se retrouve confronté avec le sunnisme majoritaire (Pakistan...). Une exception : le conflit azéri - arménien. Mais celui-ci est plus un conflit de nations renforcé par l'antagonisme arméno-chiisme azéri.

Par ailleurs, l'islam ignore la séparation entre la société civile et le religieux puisque, dès la prédication de Mahomet, le civil et le religieux furent confondus. De ce fait, l'antagonisme entre chiites et sunnites est éminemment politique. Dans cette cascade de décrochages entre le sunnisme et le chiisme, depuis le début de l'islam, la pente naturelle de l'évolution ne pouvait conduire qu'à un refoulement social et politique, par le sunnisme, des minorités chiites partout où elles se trouvaient. D'autre part, au sein du pays qui était devenu, depuis le XVI^e siècle, le sanctuaire du chiisme – l'Iran-, il ne pouvait qu'engendrer qu'un messianisme d'Etat pan chiite et antisunnite.

Plus près de nous, les guerres Iran / Irak et sur l'Euphrate (objectifs pétroliers) ont été les principaux foyers de récentes tensions entre les deux communautés.

1.3.3 Perspectives globales d'avenir

Cette marginalisation sociale et économique doublée d'une unité inexistante en ont progressivement fait un paria mondial (13% de la communauté musulmane totale), méprisé en raison de son infidélité au sunnisme, de son caractère hérétique et de son caractère prompt à la révolte et au terrorisme.

Aucun indice ne laisse penser que l'on puisse un jour assister à un rapprochement global entre ces deux mondes. Tout porte au contraire à croire l'inverse : les chiites, même ceux qui vivaient dans des groupes peu cléricalisés, ont pris conscience à travers les grands bouleversements du Proche et du Moyen-orient issus de la première Guerre mondiale de leur spécificité. Le XX^e siècle, pour la religion chiite, aura été celui d'une « conscientiation ». Les luttes politiques de l'Orient ont certainement contribué à renforcer le sentiment de particularité que pouvaient avoir les différentes communautés chiites. Nombreuses d'entre elles sont sorties de leur léthargie sociale et politique et récusent le statut de seconde zone que bien des pays sunnites leur réservaient jusqu'alors. Nous précisons ce phénomène dans la seconde partie de ce mémoire à travers l'étude plus particulière du cas libanais. La force du chiisme n'est pas seulement dans son prophétisme religieux, elle

est dans son interpellation des puissants et dans la fidélité à sa tradition de lutte contre les injustices, même si, dans son histoire, en s'associant à telle dynastie ou à tel ou tel Etat, il s'est écarté de sa vocation prophétique et révolutionnaire. Vivre dans l'attente du retour de l'Imam en luttant pour la justice sur cette terre, tel est, très globalement, le programme de cette religion.

Avec une telle charpente conceptuelle et idéologique, le chiisme peut se révéler un fantastique levier pour déstabiliser le monde. Le chiisme, même cantonné géographiquement dans une zone vaste mais très limitée, mène un combat qui se veut universel. « *Le messianisme chiite est un peu comparable à celui de certains courants forts politiques comme le communisme. Les minorités chiites luttent pour délivrer le monde, comme le prolétariat, dans la pensée marxiste, luttait pour la libération de l'humanité entière*³ ».

En conclusion, cette divergence majeure anti-sunnite représente la seule véritable convergence du monde chiite, avec le rejet des autres religions non musulmanes. Cependant, il n'existe pas d'internationalisation chiite même si autour du sanctuaire iranien se construit des logiques de rapprochement. En effet le chiite reste englué dans ses communautés historiques aux antagonismes nationaux et théologiques. L'exemple du Liban et l'étude de son contexte complexe le démontrent.

³ Op. Cit. Thual F.

PARTIE II : UN CONTEXTE LIBANAIS TRES DIVERSIFIE

Terre des anciens Phéniciens, le Liban moderne est né du partage de la région entre la France et le Royaume-Uni. Devenu indépendant à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Liban met alors en place un système politique qui permet une cohabitation pacifique entre des communautés religieuses multiples jusqu'à la fin des années 1960. Déstabilisé par les conflits qui marquent la région, il sombre alors dans une guerre civile qui se poursuit jusqu'en 1992. Placé depuis sous une domination syrienne de fait, le Liban s'efforce cependant de retrouver une certaine prospérité. État de l'Asie occidentale (Proche-Orient), riverain de la Méditerranée, bordé au nord et à l'est par la Syrie, et au sud par Israël, le Liban semble se destiner à renaître de ses cendres après avoir connu une longue et sanglante guerre civile (1975-1990).

Afin de mieux comprendre les intérêts et les objectifs des chiites de ce pays, intéressons-nous donc aux divers facteurs généraux qui déterminent le contexte spécifique du Liban, à savoir son histoire, sa géographie et son économie et enfin sa population.

2.1 Une histoire mouvementée

L'histoire a toujours été un facteur prédominant dans la géopolitique des chiites, des phéniciens au retrait récent des israéliens.

2.1.1 La succession des civilisations

Des Phéniciens aux Grecs

De nombreuses civilisations marquent le territoire du Liban. Les cités phéniciennes de Tyr, Sidon, Byblos, Béryte (Beyrouth) et Arados apparaissent dès le III^e millénaire av. J.-C. Politiquement indépendantes, les villes s'enrichissent par le commerce entre l'Orient et la Méditerranée. Après l'effondrement de la puissance mycénienne, vers 1200 av. J.-C., elles acquièrent une vocation maritime et colonisent les rivages méditerranéens. La fondation de Carthage, en 814 av. J.-C., marque l'apogée de l'hégémonie maritime des Phéniciens, avant que le pays ne tombe sous la domination assyrienne au VIII^e siècle. Placé sous la suzeraineté babylonienne en 586, le Liban se morcelle ensuite en principautés autonomes qui seront conquises par Alexandre le Grand (333 av. J.-C.).

De la Grèce aux croisades

La civilisation hellénistique marque profondément le Liban, et Béryte devient alors l'un des grands centres intellectuels de l'Orient. Les ruines grandioses de Baalbek témoignent ainsi de l'empreinte séleucide et romaine (à partir du I^{er} siècle av. J.-C.). Conquis par les Arabes après leur victoire sur les Byzantins (bataille du Yamouk, 636), le Liban devient le refuge de chrétiens hérétiques chassés de Syrie et de l'Empire byzantin, les monothélites ou maronites (rentrés dans la communion avec Rome au XII^e siècle) puis d'une secte de

musulmans ismaéliens, les druzes (X^e siècle). Malgré son exigüité, le pays prend alors un caractère pluriculturel sans équivalent au Proche-Orient.

La première croisade aboutit à la création du comté de Tripoli, au nord (1102), et au royaume de Jérusalem, auquel appartient le sud du pays (1099). Même si elle reste superficielle, la colonisation franque favorise la minorité chrétienne. Aussi la reconquête du Liban par les Mamelouks d'Égypte, en 1288-1291, ouvre-t-elle pour les maronites une longue période de persécutions. Mais c'est le souvenir des croisades qui explique l'appui constant de la France aux chrétiens libanais depuis la fin du XIX^e siècle.

La période ottomane (XVI^e-XX^e siècle) et le mandat français

L'occupation ottomane, à partir du XVI^e siècle, est limitée aux villes côtières, tandis que les dynasties des Banu Ma'an puis des Chihab règnent sur la montagne libanaise. Après la conquête du pays par l'Égypte (1833-1841), l'Angleterre encourage une révolte populaire qui aboutit au retour du Liban sous administration directe ottomane. Les Turcs attisent alors la haine ancienne des druzes et des musulmans contre les maronites, et le massacre des chrétiens provoque en 1860 l'intervention armée de la France. Désormais placé sous la protection des grandes puissances, le Liban connaît un rapide essor commercial et financier.

Après la chute de l'Empire ottoman, la France reçoit mandat de la Société des Nations sur la Syrie et le Liban (1920-1922). Malgré l'instauration progressive d'institutions politiques propres, le Liban ne parvient pas à se libérer des occupants, le Parlement français refusant d'abroger le mandat en 1936. Durant la Seconde Guerre mondiale, les représentants de la France Libre, qui s'installent à Beyrouth en 1941, doivent toutefois accepter de proclamer l'indépendance du Liban sous la pression des Britanniques. En 1943, au terme de luttes politiques complexes, les chefs des communautés musulmane et maronite s'accordent sur le principe d'un partage du pouvoir.

2.1.2 Du Liban indépendant à la guerre civile

L'indépendance en 46

Dès leur indépendance, le Liban se dote d'institutions parlementaires, complétées par le Pacte national de 1943 (qui n'est consigné sur aucun document écrit), en vertu duquel la présidence de la République revient à un chrétien maronite, le poste de Premier ministre à un musulman sunnite, la présidence de l'Assemblée à un musulman chiite et l'une des vice-présidences à un chrétien grec orthodoxe, l'ensemble de l'administration s'organisant d'après des principes analogues (cf. §3.1.2). Ce compromis se heurte cependant à une situation démographique qui évolue en faveur des musulmans, lesquels ne tardent pas à contester la primauté des chrétiens maronites. De plus, le clivage religieux coïncide à peu près avec un clivage politique – les chrétiens sont plus proches du monde occidental, alors que les musulmans sont plus sensibles au panarabisme révolutionnaire, défendu notamment par l'Égypte nassérienne –, ainsi qu'un clivage social, les chrétiens constituant l'essentiel de la bourgeoisie commerçante du pays.

Crises politiques

Dès 1958, le président maronite Camille Chamoun se trouve confronté à une insurrection dont il ne vient à bout qu'avec l'aide militaire américaine. Pendant quelques années, la situation semble se calmer, sous la présidence du général Fouad Chehab (1958-1964), puis de Charles Hélou (1964-1970) et de Soleiman Frangié.

Alors que la vie politique libanaise se caractérise par des crises gouvernementales incessantes, le Liban, après la guerre israélo-arabe de 1967 (guerre des Six Jours) et surtout l'expulsion des Palestiniens de Jordanie en 1970, sert progressivement de base aux organisations palestiniennes, notamment le Fatah de Yasser Arafat et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habbache, qui diffusent des idéologies révolutionnaires et utilisent le Liban comme base pour des coups de main en territoire israélien, entraînant des représailles.

Aussi les sujets de division sont-ils nombreux : l'attitude à adopter face aux Palestiniens, les choix de politique étrangère, la question d'une éventuelle révision du Pacte national (à laquelle s'opposent les chrétiens) ou l'adhésion à un panarabisme pro syrien (les ambitions syriennes sur le Liban sont anciennes) sont autant d'éléments qui contribuent à multiplier le nombre des factions qui se constituent dès le début des années 1970.

La guerre civile et l'intervention israélienne

Dès 1973 ont lieu des affrontements entre Palestiniens et armée libanaise, bientôt suivis de nombreux ralliements, notamment de la part de milices chrétiennes du côté gouvernemental et musulmanes du côté palestinien. En 1976, le président Elias Sarkis demande l'intervention de la Syrie, qui combat tout d'abord les Palestiniens.

Dès ce moment, les interventions étrangères pèsent lourdement dans la guerre civile libanaise. La politique de la Syrie ne consiste pas tant à soutenir le gouvernement, contre lequel elle se retourne en 1978, qu'à maintenir un équilibre lui permettant de peser sur le destin du pays. L'État d'Israël quant à lui intervient dès 1978 afin de créer une « zone tampon » là où sont alors basés les Palestiniens. Suite à cette incursion militaire israélienne dans la partie sud du Liban, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte les résolutions 425 et 426 qui prévoient le retrait immédiat des soldats israéliens dont la présence menace l'intégrité du territoire libanais. À cela s'ajoute la création de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) dont le rôle est d'aider les autorités libanaises à reprendre le contrôle de la région. Cependant, l'État hébreu ne reconnaît pas ces résolutions, empêchant par la même le rétablissement de la paix et de la sécurité. Jusqu'en 1982, deux principaux camps semblent émerger, en dépit de profondes divisions internes : les phalangistes chrétiens, sous la direction de Bachir Gemayel, s'allient aux Israéliens, espérant repousser Palestiniens et Syriens hors du Liban, ces derniers soutenant les milices musulmanes et prenant le contrôle de la partie nord du pays.

2.1.3 L'intervention israélienne et ses conséquences

Opération Paix en Galilée

L'opération « Paix en Galilée », déclenchée par Israël le 6 juin 1982, rend la situation encore plus complexe. Espérant mettre en place à Beyrouth un pouvoir capable de signer un traité de paix avec Israël, l'armée israélienne parvient rapidement à investir Beyrouth Est et obtient l'évacuation des Palestiniens sous la surveillance d'une force multinationale composée d'Américains, de Français et d'Italiens. Le 23 août 1982, Bachir Gemayel, allié des Israéliens, est élu treizième président du Liban, mais il est assassiné quelques jours plus tard. Son frère Amine Gemayel, plus modéré, est élu à sa place. À la suite des massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila par des éléments phalangistes, une force internationale d'interposition (composée d'Américains, de Français, de Britanniques et d'Italiens) est mise en place par l'ONU. Les occupations syrienne et israélienne n'en sont pas moins renforcées, mais les deux États poursuivent des objectifs différents : alors qu'Israël souhaite principalement assurer la sécurité à sa frontière (en 1985, le retrait israélien est effectif, à l'exception d'une bande de 15 km le long de la frontière), la Syrie cherche manifestement à prendre progressivement le contrôle de la situation, en constituant notamment un front de salut national opposé à Gemayel, puis en favorisant deux attentats contre les forces américaines et françaises, obtenant ainsi le départ de la force multinationale, et enfin en appuyant les milices druzes contre les milices chrétiennes. Les Palestiniens, enfin, doivent en 1984 évacuer la ville de Tripoli, où ils se sont repliés lorsque les Israéliens ont investi Beyrouth Est.

Sous la pression militaire de Damas, Gemayel doit bientôt dénoncer l'accord de paix signé avec Israël en mai 1983, mais obtient l'accord de Damas pour la formation d'un gouvernement d'union nationale conduit par le sunnite Rachid Karamé, en avril 1984. Ce dernier est tué dans un attentat trois ans plus tard, et remplacé par Selim al-Hoss, plus favorable à la Syrie. Lorsque le mandat de Gemayel prend fin, ce dernier confie néanmoins le gouvernement au général Michel Aoun, chrétien opposé à la Syrie. Bientôt, deux gouvernements s'opposent, le général Aoun ne contrôlant plus en 1989 qu'un réduit soumis à un blocus syrien.

Depuis les accords de Taëf

Le 30 septembre 1989 à Taëf (Arabie Saoudite), 62 députés libanais (élus en 1972) signent un accord prévoyant une révision constitutionnelle visant à réduire les pouvoirs du président. Au mois de novembre, les députés élisent à la présidence René Moawad, et confient le gouvernement à Selim al-Hoss.

Assassiné quelques jours plus tard, Moawad est remplacé par Elias Hraoui, qui limoge Aoun, lequel se proclame président du Liban libre. Avec le soutien actif de la Syrie, initiatrice des accords de Taëf, les forces gouvernementales parviennent à s'emparer du réduit contrôlé par Aoun en octobre 1990, la Syrie bénéficiant de la mansuétude occidentale en échange de sa participation à la coalition qui se forme alors contre l'Irak, qui vient d'occuper le Koweït. En octobre 1992, à la suite d'élections largement boycottées par les chrétiens, Rafic Hariri, musulman sunnite, est nommé Premier ministre.

Bien que la guerre civile soit terminée et que la reconstruction du pays soit engagée, le

Liban ne connaît pourtant pas une paix totale : des attentats continuent d'avoir lieu de façon sporadique, le Hezbollah (mouvement islamiste chiite) lance des raids contre Israël, entraînant des représailles (notamment une longue campagne de bombardements en octobre 1996) ; Israël maintient, et renforce même en février et avril 1999, sa « zone de sécurité » dans le sud du pays ; l'occupation syrienne est loin d'être acceptée par l'ensemble de la population.

En mai 1998 ont eu lieu cependant les premières élections municipales depuis 1964. Le 15 octobre, Emile Lahoud a été élu à la présidence de la République, avec l'aval de la Syrie. Le 2 décembre, le nouveau président a choisi comme Premier ministre Selim Hoss, qui met en œuvre une politique d'austérité et de surveillance des dépenses publiques.

Le retrait de l'armée israélienne du Liban sud

Vingt deux ans après leur adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, les résolutions 425 et 426 sont acceptées par l'État hébreu (mars 1998). En mai 1999, le Premier ministre israélien Ehoud Barak s'engage à retirer les soldats de l'Armée du Liban Sud (ALS) de la zone de sécurité. Cette évacuation, prévue au plus tard le 7 juillet 2000, est précipitée par la désertion en masse de la milice pro-israélienne de la zone sud du pays. Les mouvements de retrait des troupes israéliennes sont effectifs dès le 23 mai et le retrait total est certifié par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le 16 juin 2000. Le gouvernement libanais doit désormais reconstruire le sud du pays, laissé à l'abandon pendant plus d'un quart de siècle.

Actuellement, M. Elias Hraoui est Président de la République, le sunnite M. Hariri détient le portefeuille de Premier Ministre, et enfin le chiite M. Nahib Berry (par ailleurs chef du mouvement Amal) préside la chambre des députés.

2.2 Géographie et économie

2.2.1 La géographie physique

Avec seulement 10 400 km², soit une superficie deux fois inférieure à celle d'Israël, le Liban, dont le nom désigne d'abord une montagne, présente une grande diversité géographique.

Relief et hydrographie

Le dispositif général du relief, qui se compose de quatre grands ensembles, est assez simple. Une plaine littorale étroite, discontinue et entrecoupée de promontoires rocheux, s'étire sur environ 250 km. Elle ne s'élargit qu'au nord dans la plaine d'Akkar et au sud à partir de Sayda (anciennement Sidon). Dominant le littoral, le Mont Liban est une puissante muraille calcaire culminant à 3 083 m au Qournet es-Saouda. Les sommets, constitués de hauts plateaux élevés sur une zone karstique, sont fortement entrecoupés de gorges s'enfonçant parfois sur plus de 1000 m, comme celles de la Qadisha ou du Nahr Ibrahim. À l'est, la montagne retombe de façon vertigineuse sur la plaine intérieure de la Beqaa, synclinal prolongeant le rift africain. Cette haute région, qui atteint 1 100 m près de

Baalbek, contre seulement 900 m dans sa partie méridionale, dessine un couloir dont la largeur n'excède pas 15 km. Une seconde chaîne montagneuse, l'Anti-Liban, domine à l'est la Beqaa. Un peu moins élevée que le Mont Liban, cette montagne est plus difficile à franchir en raison de son aspect massif ; ses hautes surfaces tabulaires se relèvent à plus de 2 500 m le long de la frontière libano-syrienne (2 659 m au Tal at Musa). Au sud, se dresse la pyramide de l'Hermon, qui culmine à 2 814 m au-dessus de la Beqaa méridionale et du Golan syrien.

Sur le versant occidental de la chaîne du Liban s'échappe vers le littoral une quinzaine de torrents aux bassins exigus. La Beqaa est drainée par deux fleuves de direction opposée : le Litani, qui coule du nord au sud, l'Oronte, dans le sens inverse. Le premier (150 km), qui coule entièrement en territoire libanais, a un débit de 400 millions de mètres cubes et offre de larges possibilités d'irrigation ; l'Oronte, qui n'arrose qu'en partie le Liban, rejoint ensuite la Syrie et la Turquie.

Climat et végétation

Si le climat méditerranéen vaut au Liban de connaître deux saisons bien tranchées, l'altitude et la continentalité apportent d'importantes nuances. Les maxima pluviométriques, enregistrés en janvier dépassent 700 mm et peuvent atteindre 1 500 mm. En altitude, où il pleut beaucoup, la neige apparaît à partir de 1 600 m. La couverture neigeuse et la rétention karstique font de cette montagne littorale du Croissant fertile un immense château d'eau. La plaine de la Beqaa est beaucoup plus sèche : les précipitations y sont comprises entre 200 et 400 mm. Alors que le gel est inconnu sur le littoral, il est fréquent autour de la Beqaa (60 jours par an), où les amplitudes annuelles et journalières sont très fortes.

Les cultures cessent au-dessus de 1 200 m. Les célèbres forêts de cèdres de l'Antiquité ont disparu ; elles ont fait place à une garrigue née de l'excès des abattages et des pâtures. Le couvert forestier ne concerne plus que 70 000 ha. Les collines, lorsqu'elles ne sont pas cultivées, sont recouvertes de buissons épineux et de fleurs sauvages.

2.2.2 Économie

Totalement ravagée par la guerre civile, l'économie libanaise se restructure depuis progressivement, grâce à une aide internationale massive et au rapatriement des capitaux investis à l'étranger par les immigrants rentrés au pays. Le Liban est surtout une société marchande. Le pays est, par ailleurs, fortement dépendant au plan alimentaire.

Agriculture

Le secteur agricole joue un rôle restreint dans l'économie. Les terres cultivables sont peu étendues, et les structures agraires, très inégalitaires, sont dominées par de grands propriétaires terriens. Longtemps archaïsme et sous-production ont caractérisé ce secteur. Une modernisation des campagnes a été opérée au cours des années 1970. Cependant, avec la mécanisation et l'électrification, le réseau routier sert plus les commerçants urbains et l'exode rural que la mise en valeur des campagnes retirées. Le mince liseré côtier est consacré à l'arboriculture et aux cultures légumières. La montagne, aménagée en terrasses,

porte des vergers. La région agricole la plus développée s'étend dans la plaine de la Beqaa qui nous concerne : les céréales d'autrefois ont fait place aux cultures irriguées.

Services

Le secteur tertiaire, qui fait vivre plus de la moitié de la population et fournit les deux tiers du revenu national, prédomine. Après la Seconde Guerre mondiale, le commerce international connaît un essor grâce à une double spécialisation dans l'importation des biens manufacturés et alimentaires et dans leur réexportation au sein du monde arabe.

Au volet commercial se greffent des activités de services, qui contribuent à équilibrer la balance des paiements. Les capitaux arabes trouvent un refuge à peu près sûr au Liban. L'or se trouve au cœur d'un marché financier en pleine expansion, tandis que se développent l'immobilier et le tourisme, activité qui atteint son apogée grâce à l'importance de l'économie pétrolière au début des années 1970. C'est par Beyrouth que transitent une partie des pétrodollars et l'argent des émigrés. La conjonction de la prospérité pétrolière du Golfe et du repli des économies égyptienne, syrienne et irakienne a permis au Liban de devenir le relais exclusif entre l'Occident et la péninsule Arabique. Le «miracle libanais» se traduit par l'élévation du niveau de vie et les constructions de prestige, comme les nouveaux centres d'affaires. Mais la guerre civile a fini par donner un coup d'arrêt à cette expansion, dont l'effondrement spectaculaire de la livre libanaise est l'une des premières conséquences : en 1975, pour échanger un franc français, il fallait l'équivalent d'environ une demi-livre libanaise ; en 1992, il en fallait 420 !

Transports

Le système des transports a joué un rôle essentiel dans le commerce international et régional au cours de la période de prospérité. Le principal port, Beyrouth, est en partie une «zone libre» pour le commerce de transit. Tripoli et Sayda possèdent également des infrastructures importantes dans ce domaine. À l'époque de la guerre civile, de nombreux petits ports s'adonnaient à la contrebande, au trafic d'armes et au marché noir. Le trafic aérien est assuré par l'aéroport de Beyrouth, qu'une voie ferrée relie à Tripoli et à Damas.

Industrie

Le secteur industriel, qui emploie un peu plus de 100 000 salariés, ne contribue que pour 18 % au produit intérieur brut (PIB). Essentiellement située en position littorale, l'industrie libanaise est ainsi peu développée. Mais ce sont des activités de services (banque, import-export, transport, etc.) et de construction qui font montre du plus grand dynamisme.

En conclusion, si l'inflation semble maîtrisée en 1998 (9,5 %), le chômage dépasse largement les 20 %, nombre d'emplois dans le bâtiment, l'agriculture et les petits services étant occupés par des étrangers, notamment des Syriens (plus de 500 000).

2.3 Population

2.3.1 Une population hétéroclite

Population et religion

La population libanaise, de langue et de culture arabe, est composée de plusieurs communautés : Libanais, de loin majoritaires (80 %), mais aussi Palestiniens (12 %), Arméniens (5 %), Syriens et Druzes. Plus grande et plus complexe encore est la diversité religieuse (dix-sept communautés confessionnelles sont officiellement dénombrées). S'il n'existe aucune statistique officielle depuis 1932 sur le poids respectif des chrétiens et des musulmans, ces derniers seraient désormais plus nombreux, en raison d'un comportement plus nataliste. Le christianisme est représenté par une très vaste palette confessionnelle, par ordre vraisemblable d'importance numérique : maronites, grecs orthodoxes, grecs catholiques, arméniens (catholiques, protestants et orthodoxes) ; communautés chrétiennes plus petites, les Syriens orthodoxes (ou jacobites), les Syriens catholiques (ou syriaques), les Chaldéens orthodoxes (nestoriens) et les latins (rattachés à Rome) s'ajoutent à cette mosaïque. La diversité est également grande parmi les musulmans : chiites (les plus nombreux), sunnites, druzes et alaouites. L'une des conséquences de la guerre civile a notamment été la constitution de véritables régions confessionnelles juxtaposées. Outre ces importantes migrations internes, le conflit a également renforcé l'émigration des Libanais de toute confession en direction de l'étranger.

Les deux tableaux présents en annexe 4 résume l'importance de l'augmentation démographique des chiites à travers une répartition ethno linguistique et religieuse de la population libanaise. Ils traduisent la position désormais dominante de la communauté chiite sur les 16 autres présentes dans ce pays.

Une situation sociale fortement dégradée

Sur cette complexité des clivages confessionnels se greffent des inégalités sociales considérables. La proportion de pauvres est certainement plus forte chez les chiites, et l'on retrouve le caractère historique d'exclusion de cette population, tandis que le pourcentage d'éléments fortunés est plus levé parmi les Grecs orthodoxes, et que les classes moyennes sont bien représentées dans la communauté maronite. En 1998, la dégradation de la situation économique traduit la paupérisation de ces dernières. Les oppositions socio-économiques se lisent assez bien à l'échelon régional. À un Liban pauvre et sous-développé, en particulier les régions chiites du Sud Liban, s'oppose le nord de la Beqaa ou encore la plaine d'Akkar (qui est essentiellement sunnite). Ce Liban «périphérique» se retrouve, par suite de l'exode rural, dans les quartiers pauvres de l'agglomération de Beyrouth.

Notons enfin, et ce n'est pas négligeable, que 28% des familles libanaises vivent bien en dessous du seuil de pauvreté, 250000 personnes étant « extrêmement pauvres ».

2.3.2 Population et espace

La répartition spatiale

L'image d'un Liban assurant la coexistence pacifique de ses multiples communautés a mal survécu aux épreuves de la guerre civile. L'insécurité a entraîné de nouveaux mouvements migratoires à l'intérieur du pays. Les migrations forcées ont provoqué, dans certaines régions, des regroupements communautaires plus homogènes sur le plan confessionnel. La subtile mosaïque d'avant 1975 – où parfois des villages pouvaient réunir chrétiens et musulmans – a fait place à une situation beaucoup plus simple : le territoire correspond à l'appartenance communautaire (les Libanais appellent «cantonisation » cette forme de balkanisation). Les maronites sont rassemblés dans Beyrouth Est et au nord de la route qui mène à Damas ; les druzes sont majoritaires dans le sud du Mont Liban et dans l'Anti-Liban. Les Libanais sunnites l'emportent dans le nord du pays et dans les grandes villes littorales, qui regroupent aussi les Grecs orthodoxes. La population chiite, rappelons-le, nombreuse dans le nord de la plaine de la Beqaa et au sud du Mont Liban, se concentre désormais également dans la banlieue de Beyrouth.

Les villes

Beyrouth s'identifie pleinement au destin de la nation libanaise. Véritable métropole, elle a cruellement souffert des affrontements de la guerre civile. Au pied du Mont Liban, le site est magnifique : une presqu'île rocheuse que surplombent deux collines, bordée au sud par une plaine ; au nord, la baie Saint-Georges offre un mouillage correct pour le port. En 1969, la ville ne comptait que 450 000 habitants ; en 1975, les Beyrouthins étaient plus de 1,2 millions.

L'agglomération abritait à cette époque la moitié de la population d'un Liban urbanisé à 70 % (83,7 % aujourd'hui). Tripoli, la deuxième ville du pays, compte 500 000 citoyens, Zahlé 200 000, Sayda 100 000 et Tyr 14 000.

Plusieurs vagues d'immigration étaient venues s'agréger au vieux substrat citadin des communautés sunnite et grecque, catholique ou orthodoxe. Les Arméniens fuyant les persécutions turques se sont établis dès 1920. Un flux kurde (environ 60 000 personnes) s'est infiltré de façon lente mais continue. À compter de 1949, une importante immigration arabe, palestinienne et syrienne a contribué à l'essor urbain. Au cours des années 1970, la capitale était devenue une agglomération refuge où 45 % des citoyens n'étaient pas d'origine libanaise. Il faut en outre compter avec un impressionnant mouvement d'exode rural, où les communautés maronite et chiite n'ont cessé de se renforcer.

L'étalement de l'agglomération de Beyrouth à la suite de la guerre civile (1975 -1990) ne s'est pas accompagné d'une véritable augmentation de la population. En fonction des combats entre milices et des invasions étrangères, on a assisté à des va-et-vient de population, tandis que certains Beyrouthins émigraient définitivement. Le conflit s'est traduit par d'importantes modifications dans la répartition des citoyens : une certaine «homogénéisation » confessionnelle des quartiers et des banlieues a vu le jour. Les musulmans ont quitté les zones situées à l'est de la rue de Damas, les chrétiens ont, de même, abandonné les zones résidentielles de Beyrouth Ouest, la banlieue sud a été investie par les chiites. La guerre, par ses destructions (plus de 10 % du bâti), a provoqué l'éclatement de la ville. Un processus de réunification de la capitale libanaise a été amorcé depuis la fin de l'année 1990 (création du district du «Grand Beyrouth »).

La guerre civile a fortement réduit l'influence de la capitale sur l'espace libanais. Un nouveau réseau urbain s'est mis en place. Toutes les villes moyennes (Tripoli, Sayda, Zahlé, Baalbek, Tyr) se sont dégagées de son emprise.

Le Liban «hors du Liban »

L'émigration a toujours joué un très grand rôle. Les émigrés, deux fois plus nombreux que les Libanais vivant au pays, constituent une véritable diaspora, conservant des liens avec le pays d'origine. Au début du XIX^e siècle apparut un premier courant migratoire orienté vers les villes égyptiennes. Ce flux, continu, se poursuivit dans la première moitié du XX^e siècle. La deuxième vague, plus importante et essentiellement chrétienne, était tournée vers le Nouveau Monde : un premier émigré libanais débarqua à Boston en 1854, un autre au Brésil en 1880. Selon diverses estimations, de 400 000 à 800 000 Libanais auraient définitivement quitté le pays pour le continent américain entre 1850 et 1950. Avec leur descendance, ils sont aujourd'hui plusieurs millions ; certains conservent des relations étroites avec leur village d'origine. À la fin du XIX^e siècle s'est développée une troisième vague d'émigration, surtout chiite et dirigée vers l'Afrique noire française. Après la décolonisation, la plupart des Libanais d'Afrique sont rentrés dans leur pays d'origine, favorisant l'émergence d'une classe moyenne au sein de la communauté chiite ; cependant, il subsiste encore aujourd'hui d'importantes colonies libanaises au Sénégal et en Côte-d'Ivoire.

À partir de 1950, les migrations différencient sensiblement des vagues traditionnelles. Elles étaient définitives vers le Canada et l'Australie, et demeuraient temporaires en direction des pays pétroliers arabes de la région du Golfe (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis). Ces mouvements connurent une ampleur considérable à partir de 1975 et concernèrent toutes les communautés, toutes les classes sociales et toutes les régions. Depuis le déclenchement de la crise libanaise, en 1975, l'«exode des cerveaux» a touché près du tiers de la population active.

Pays d'émigration par tradition, la diaspora libanaise est estimée à 15 millions de personnes. Pour l'heure, on n'assiste pas à un retour significatif des Libanais, sauf notamment des chiites qui reviennent au Liban après avoir fait fortune notamment en Afrique.

PARTIE III : L'EMERGENCE DES MOUVEMENTS CHIITES

3.1 Une forte progression démographique aux conséquences politiques

3.1.1 La montée des chiites

Des années 60 jusqu'au début de la guerre civile, la communauté chiite connut de très profondes mutations qui l'amènèrent à devenir l'une des principales composantes de l'échiquier libanais.

La première caractéristique de ces années consistera comme nous l'avons vu en une croissance démographique qui provoquera une émigration – déjà commencée durant la période mandataire – en direction de Beyrouth. Cette émigration vers Beyrouth sera renforcée par l'installation des Palestiniens dans les régions chiites du sud Liban, après leur expulsion de Jordanie. Beyrouth devenait ainsi le troisième et nouveau pôle chiite du Liban. Ce n'était d'ailleurs pas là la seule mutation de cette ville. Au XIX^e siècle, en raison des mutations politiques, sociologiques et économiques du Liban, Beyrouth devient aussi une ville à dominante maronite et chiite.

L'autre facteur important de cette époque, pour les chiites libanais, fut l'abandon du nassérisme au profit d'un discours politique plus marqué par le chiisme. Il y eut, dans les années 60, un phénomène de résurrection du chiisme, dû à l'initiative d'un grand prédicateur, Moussa Sadr. La montée en puissance démographique de la communauté chiite s'accompagnait d'une revitalisation de son identité, centrée sur le chiisme duodécimain et, précisément, autour du haut clergé chiite. Ce retour au chiisme impliquait un resserrement des liens entre chiisme libanais et chiisme iranien, notamment au niveau des clergés. Cela explique qu'après la révolution de 1979, le Sud Liban chiite devint un des objectifs prioritaires de l'Iran, phénomène qui sera précisé plus en avant dans ce mémoire.

Ce double mouvement démographique et identitaire ne devait pas tarder à trouver son expression politique. L'occasion fut fournie par le déclenchement de la guerre civile au Liban où, dès les premières heures, les communautés chiites, bien décidées à en finir avec la domination maronite, s'allièrent au Front progressiste composé de Palestiniens et de Druzes, et certaines autres forces libanaises de gauche. Cette alliance se révéla instable. A cet égard, il faut rappeler que⁴, « *pendant les quinze ans de guerre civile, les chiites se sont successivement affrontés à toutes les composantes confessionnelles du Liban : ils ont fait la guerre aux maronites, aux druzes, aux palestiniens qui occupaient une des régions chiites du Liban, ainsi qu'aux Syriens* ».

⁴ Op.cit. Thual F.

3.1.2 Du Pacte National aux accords de Taëf

Ces accords aboutissent aujourd'hui à une emprise politique non négligeable des chiites dans l'univers politique libanais. Non rendu public, décrit traditionnellement comme la charte constitutive du Liban, cette charte a été signée entre Bechera-el-Khoury, maronite, qui devient Président de la République et Riad-el-Solh, sunnite, qui devient Premier Ministre.

L'accord de 1943 reconnaît tout d'abord l'indépendance de la Nation libanaise à l'égard de tous les états d'Occident et d'Orient. Ainsi le Liban adhère le 7 avril 1945 à la Ligue arabe et s'oppose avec l'ensemble des pays de la région à la naissance d'Israël en 1948. Cet accord repose sur un échange en bonne et due forme : les sunnites concèdent l'indépendance du Liban en contrepartie de la reconnaissance par les maronites de l'arabité du Pays du Cèdre.

Plus particulièrement, et afin de ⁵« formaliser l'équilibre confessionnel de l'entité libanaise, le Pacte a débouché sur une répartition des plus hautes fonctions de l'Etat :

- aux maronites, la Présidence de la République, clef de voûte de la Constitution promulguée en 1926, et le commandement de l'armée ;
- aux sunnites, la Présidence du Conseil des Ministres ;
- aux chiïtes, la Présidence du Parlement ;
- aux grecs orthodoxes, la vice-présidence du Parlement ».

La répartition des fonctions au sein du Gouvernement et de l'administration s'est faite selon le principe de la parité et sur la base de l'article 95 de la Constitution : « A titre transitoire et conformément aux dispositions de l'article premier de la Charte du Mandat, et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront équitablement représentées dans les emplois publics, et dans la composition du ministère sans que cela puisse cependant nuire au bien de l'Etat ».

Le rôle politique des chiïtes se voit donc renforcé, mais il ne correspond pas exactement au poids démographique relatif aux sunnites. L'accord de Taëf de 1989 renforce le poids de la communauté musulmane dans sa globalité au regard du poids démographique, sans pour cela tenir compte des poids relatifs chiïtes / sunnites. Certes, le Président de la Chambre est élu pour 4 ans et intervient lors de l'élection du Président de la République. Il a la maîtrise de l'ordre du jour de l'assemblée, ce qui lui permet de s'opposer à la discussion d'un texte d'origine gouvernementale. Cependant, les sunnites détiennent la fonction constitutionnelle la plus importante, à savoir la présidence du Conseil. Par ailleurs, sur les 30 représentants du gouvernement, dont 15 sont musulmans, seuls 5 sont chiïtes (16% pour une population de plus de 30% de chiïtes !).

⁵ Rapport 111 du Sénat, *Quel avenir pour le Liban ?*, 1996

3.2 Les mouvements chiites

Les chiites libanais après cet accord ne tardèrent pas à se diviser entre pro-syriens et pro-iraniens – cette division aboutissant elle-même à l’affrontement armé entre le Hezbollah libanais et les milices Amal pro-syriennes.

3.2.1 Le Hezbollah : du refus global à l'intégration

Jusqu'au milieu des années 90 le Hezbollah libanais (Parti de Dieu) fut considéré par la plupart des pays et des opinions publiques arabes comme une communauté iranienne au Liban et un instrument de la République islamique d'Iran au Proche-Orient, visant à saboter le processus de paix israélo-arabe. Par ailleurs, ses liens étroits avec la Syrie ont amené le département d'Etat américain à le placer sur la liste des mouvements terroristes.

Il est dirigé depuis 1992, suite à l’assassinat de Cheik Abbas Moussawi par l’armée israélienne, par le Cheikh Hassan Nasrallah.

Les débuts du parti (1983-1996)

Après l'invasion israélienne du Liban en 1982 et l'expulsion de l'OLP, le Hezbollah, fondé en 1983, et luttant pour la libération du Sud Liban, (peuplé rappelons-le majoritairement de chiites), fut soutenu par la Syrie et l'Iran. Pour la première, le contrôle du Liban supposait nécessairement la réduction de l'influence des Etats-Unis et d'Israël, concrétisée par la signature de l'accord israélo-libanais de 1983, signé sous la houlette de G. Schultz, abrogé un an plus tard sous la pression des forces libanaises alliées de Damas, et suivi par la prise de contrôle par la Syrie du pays de Cèdre. Pour l'Iran alors en guerre contre l'Irak, le soutien au Hezbollah permettait d'ouvrir un nouveau front contre les Etats Unis qui soutenaient l'Irak, tout en maintenant un discours anti-israélien, très populaire des opinions publiques auprès arabes.

Dans les années qui suivirent, le Hezbollah joua -ou fut accusé de jouer- un rôle majeur dans tous les affrontements dont le Liban devint le théâtre, particulièrement dans les prises d'otages. Le discours politique majeur de ce jeune parti était le refus global des «régimes politiques arabes corrompus», agents de «l'arrogance mondiale», entendez les Etats Unis et l'URSS en son temps. Parallèlement, ses objectifs politiques étaient⁶ «*l'établissement d'une Shi'a (République islamique de type iranien), d'éliminer toutes les influences non islamiques de la région, et de s'institutionnaliser pour devenir le principal mouvement islamique au Liban*».

Son implantation politique se faisait au détriment de l'autre mouvement chiite, Amal, d'où une guerre entre eux de 1987 à 1988, visant le contrôle de la communauté chiite libanaise. C'est à ce moment que le Hezbollah devient la principale force de résistance et essaye véritablement d'incarner la lutte nationale.

L'Accord de Taëf, signé en Arabie Saoudite, et qui mis fin aux guerres au Liban, consacra la victoire de la Syrie sauf sur un point : le maintien d'Israël au sud-Liban et dans le Golan.

⁶ Source : site Internet du Hezbollah

D'où la poursuite de l'action armée du Hezbollah et l'adoption, la légitimation, de sa cause par l'Etat libanais, avec l'accord indispensable de la Syrie. Pour autant, les positions syriennes et celles du «Parti de Dieu» ne sont pas identiques. Pendant la guerre des camps (1984-1987) entre le mouvement Amal soutenu par la Syrie, certaines unités libanaises et les unités palestiniennes, le Hezbollah critiqua durement les premiers, allant jusqu'à un affrontement avec l'armée syrienne. Longtemps les milieux du Hezbollah ont considéré que l'absence de coordination, voire l'existence d'une émulation entre les deux résistances affaiblissaient leur combativité respective. En 1993 les forces syriennes réprimèrent une manifestation protestant contre les accords d'Oslo et en 98 soutinrent une dissidence interne au Hezbollah. Dans ses relations avec la Syrie⁷, « *le Hezbollah bénéficie de trois atouts :*

1. *son intégration dans la communauté chiite et sa capacité de mobilisation, grâce à sa discipline et ses méthodes d'implantation clandestine*
2. *l'interdiction par Israël de la présence de l'armée syrienne au sud du Litani*
3. *le soutien d'une partie importante des milieux dirigeants iraniens, auxquels la Syrie ne souhaite pas s'affronter ».*

La légitimation du parti (1996-2000)

Sa lutte anti-israélienne après Taëf a donné au Hezbollah sa légitimité. Les campagnes et les opérations israéliennes de 93, 96, 99 et 2000 lui donnent une base légale dans le mémorandum d'avril 96 interdisant les cibles civiles, signé par le Liban, la Syrie, la France, les Etats Unis et Israël.

Il est aussi devenu un parti politique légal, avec 9 députés (sur 128 au total), qui participe à toutes les échéances électorales, passant des alliances avec des partis laïcs dès lors qu'ils soutenaient la lutte armée contre Israël. Il possède même une chaîne de télévision (Al Manar) et une station de radio. Par contre, l'influence syrienne sur ce parti se révèle forte lorsque ce dernier l'a fortement incité à s'allier l'année dernière lors des élections législatives avec son concurrent chiite Amal, avec qui il entretient alors des relations « distantes ».

Son implantation sociale passe par le contrôle d'une multitude d'entreprises, d'institutions sociales et de réseaux caritatifs (gestion d'hôpitaux et d'écoles, aide aux étudiants), de reconstructions de bâtiments détruits par les Israéliens, et jusqu'à la reconstruction de routes. Par ailleurs, entreprises textiles, alimentaires islamiques, médias (télévision, radios), agences de voyages (pèlerinage) font du Hezbollah le premier employeur du sud de Beyrouth (plus d'un million d'habitants) et l'acteur majeur de l'urbanisation de la paysannerie venue du sud et du nord-est du Liban. Il s'est notamment complètement fondu dans le tissu social villageois : il n'est pas rare qu'une famille compte deux frères dont l'un sert au sein de l'Armée du Liban Sud (ALS), milice auxiliaire de Tsahal, et l'autre dans les rangs de la Résistance islamique. Enfin le réseau d'institutions sociales du Hezbollah apporte un soutien matériel et moral considérable aux populations civiles. Ces institutions se sont spécialisées dans différents domaines. El Shahid (Le Martyr) prend en charge les familles de ceux qui sont tombés dans la lutte, Jihad El Binà (L'Effort de construction) assure la reconstruction de milliers de maisons détruites ou endommagées, et l'institution El Jarh s'occupe de 3150 blessés, tant pour les soins que pour leur formation et leur

⁷ Rapport 49 du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Paix et d'Etudes Stratégiques, *La longue marche du Hezbollah*, mars 2000

réintégration sociale ».

Quel avenir ?

La décision israélienne unilatérale de retrait du sud Liban, les avertissements syriens sur les dangers de ce retrait et les menaces israéliennes dirigées contre Damas dans le cas d'attaques contre le territoire israélien à partir du Liban, place le Hezbollah (estimé à plusieurs milliers de membres...) dans une situation délicate. Mais la question principale reste l'attitude à terme du mouvement : poursuivra-t-il une lutte armée contre Israël ou se repliera-t-il sur ses bases sociales dans un combat simplement politique ?

La Syrie peut trouver des avantages à la poursuite de l'action armée du Hezbollah, d'autant plus que les ripostes israéliennes n'ont frappé jusqu'à présent que les infrastructures libanaises. A contrario, Damas, avec 35000 soldats au Liban, pourrait si elle le voulait, contrarier fortement la lutte armée de ce mouvement. Mais il semble plus probable que ce pays ne cherche à enrayer les velléités propres du mouvement Hezbollah, car les nouveaux responsables iraniens ont déclaré qu'ils ne soutiendraient pas le Hezbollah au-delà du retrait israélien. Dernier état arabe de la « ligne de front » à n'avoir pas signé la paix avec Israël (sans compter le Liban, qui suivra), la Syrie se sent fragilisée. Bachar el Assad, son président, ne bénéficie pas d'un pouvoir réellement sûr, ne comptant pas que des amis ni parmi les fidèles de son père ni au sein de sa famille. Il doit donc conserver un « front sud » stable, en maintenant, voire en réduisant, des troupes mieux payées et vivant confortablement (commandées par des officiers alaouites ...), tout en confortant un bras armé local comme le Hezbollah.

Concernant les objectifs propres du Hezbollah, le cheikh Hassan Nasrallah, réputé pour ses talents d'orateur, a affirmé en mai 2000 que son mouvement continuerait la lutte jusqu'au départ du dernier soldat israélien du Liban, notamment des fermes de Chebaa, aux confins de la frontière libano-syro-israélienne, territoire syrien occupé dans la foulée du Golan en 1967, et qu'il n'est pas question de restituer. Par ailleurs, un des objectifs mineurs permanents reste la libération de leaders chiites libanais, Cheikh Abdel Karim Obeid et Moustapha Dirani, enlevés en 1989 et 1994 par des commandos israéliens pour servir de monnaie d'échanges. Enfin, ce mouvement est désormais le seul garant de la sécurité de la frontière sud du Liban. Les hommes du Hezbollah ont investi les guérites d'une vingtaine de postes d'observation, abandonnés par l'ex occupant. A Beyrouth, le parti⁸ parle de « *mesures préventives destinées à observer les mouvements de l'ennemi, mettre en échec ses incursions et autres attaques éventuelles. Il s'agit également d'empêcher de fuir des collabos qu'entretient Israël ici. Il nous est demandé d'être là pour garantir la sécurité des citoyens, non celle de l'ennemi* ».

Le Hezbollah peut donc choisir de retirer de ce retrait de la première armée de la région une légitimité de vainqueur, appuyée sur les aspirations à la paix et à la sécurité de sa base sociale, et choisir la paix pour engranger les bénéfices politiques, au Liban même, d'une image consacrée par l'ensemble du monde arabe, y compris du Président Mubarak, de résistant légitime à l'occupation israélienne. Le Hezbollah deviendrait alors un des acteurs politiques majeurs de l'avenir du Liban. Actuellement, il bénéficie de l'appui du gouvernement qui lui a confié le maintien de l'ordre dans cette zone, avec son armement d'origine. Comme l'annonce le cheik Nasrallah⁸ : « *L'étape à venir connaîtra une*

⁸ La Revue du Liban, *Le Hezbollah fera de la politique en restant sur le qui-vive*, juillet 2000

recrudescence de notre activité politique ». Son ambition est d'ailleurs telle qu'il a décidé de se pencher sur sa participation au gouvernement à la suite des élections législatives de 2000.

Mais avant d'occuper cette place, il devra s'affirmer davantage en tant que parti au pouvoir, et appelé à assumer le pouvoir et non un pouvoir d'opposition contestataire représentant les déshérités. Cela commencerait par son désarmement, puisqu'il reste le seul mouvement armé. Par ailleurs, il devra aussi choisir entre un statut d'autonomie de décision vis à vis de ses parrains traditionnels et celui d'une force téléguidée à la frontière sud du pays.

3.2.2 Le Mouvement Amal : une modération calculée

« Mouvement des déshérités » créé par le l'Imam Moussa Sadr en 1975, il incarne à contrario de son frère ennemi du Hezbollah des valeurs plus modérées, et ambitionne des objectifs plus politiques. Sa plus grande discrétion peut justifier en partie le fait qu'il soit particulièrement difficile d'obtenir des informations par les moyens traditionnels sur ce mouvement.

Les débuts du parti (1975-1990) : une action armée essentiellement interne

Sa genèse provient aussi d'un cumul de facteurs géopolitiques de la fin des années 70. L'enthousiasme suscité par la Révolution iranienne de 1978-1979, mais surtout l'invasion israélienne de 1982 puis l'occupation ont été l'occasion d'une structuration de ces mouvements islamistes dont Amal. Celui-ci rejoint à la mi-1983 le cartel des organisations de Gauche qui constituent le 16 septembre 1982 le Front de la résistance Nationale Libanaise, avec notamment le Parti Communiste, l'Organisation d'Action Communiste Libanaise et le Parti d'Action Socialiste Arabe. Ainsi, les premières années de ce mouvement se résument par une lutte principalement armée, dont le principal objectif demeure la libération du pays.

Alors que le Hezbollah s'implante principalement dans des zones rurales (Bekaa et Liban Sud), Amal au contraire a trouvé sa légitimité parmi les populations urbaines chiites des villes côtières (Tyr, Saïda et Beyrouth).

A la suite du premier retrait israélien d'avril 1985, le mouvement Amal devient l'un des principaux protagonistes de la guerre civile, s'attaquant notamment aux Palestiniens (sunnites), ce qui limitera sa participation d'ailleurs à sa la lutte contre l'occupation. A cette époque, la gauche voit son rôle politique et militaire refluer. Le tournant communautaire pris par la guerre civile, les stratégies régionales et internationales, l'effondrement de l'URSS, ses dissensions internes sur le bilan de la guerre civile et la stratégie à suivre après la guerre l'affaiblissent considérablement.

La légitimation du parti (1990-2000) : une politique sociale et plus modérée

Parallèlement à son action armée, renforcée par la création des Bataillons de la Résistance libanaise à vocation fédératrice (ce qui s'est révélé être un échec), le mouvement Amal cherche une légitimité par la voix politique en obtenant grâce aux accords de Taëf un levier

politique. Ainsi, d'un objectif purement militaire, les chefs Amal se concentrent davantage sur le renouveau social et économique du pays. Ce parti se réclame désormais en faveur d'une patrie et non d'une communauté. A leur tête se trouve actuellement M. Nahib Berri, chef du mouvement et président de l'Assemblée Nationale Libanaise.

Le mouvement Amal, vivement concurrencé par le Hezbollah et quelque peu décrédibilisé par la guerre civile, considère que⁹ « *la libération passe aussi par une prise de conscience à l'échelle nationale* ». Cela se concrétise par des actions visant à assurer en premier lieu les besoins de base au citoyen : eau, électricité, routes, écoles et dispensaires.

Le processus de reconstruction devient une priorité, Amal considérant que le Liban est un pays de services, menacé par le « Juif » dont l'objectif est de se renforcer perpétuellement afin de prendre la place du chrétien qui est à la base de la civilisation de la culture et du progrès.

La résistance pour eux est globale c'est à dire qu'elle se situe non seulement un domaine social et économique, mais aussi au niveau de la pensée, de la réflexion et de la prise de conscience. Dans cet énoncé d'objectifs, l'éducation et la formation demeurent prépondérants.

L'avenir après le retrait israélien

Se basant sur des raisonnements plus géopolitiques que militaires, le mouvement Amal pronostiquait depuis longtemps ce retrait. Ses positions claires sur son avenir au Liban sont de deux ordres.

Le mouvement Amal a porté les armes dans le cadre des Bataillons de la Résistance Libanaise pour faire face à l'occupant. A partir du moment où celui-ci se retire, ce mouvement déclare¹⁰ « *ne plus avoir à agir sur le terrain, alors que l'Etat et les forces régulières assureront la défense du territoire et de ses frontières. Ses bataillons se tiennent aujourd'hui prêts aux côtés des forces de sécurité et leur apportent un appui « moral », voire militaire s'il le fallait. A ce titre il considère comme naturel que ses combattants soient désarmés, sauf pour assurer leur défense personnelle, en vertu des permis délivrés en bonne et due forme par l'Etat libanais...* » Certes cette position paraît naturelle au regard des objectifs désormais plus politiques d'Amal, mais les changements sur le terrain risquent de durer un temps certain. Ceci est d'autant plus vrai que la situation n'est pas totalement sous le contrôle des forces libanaises au sud, et que les résistants du Hezbollah conservent leur armement d'origine.

Ainsi voit-on se dessiner l'objectif final de ce mouvement. Amal désire avant tout donner aux libanais mais aussi à la communauté internationale une image fédératrice, modérée et constructive. Depuis plus de vingt ans, elle entretient cette image de parti capable de prendre un certain recul et de s'élever au-dessus de cette mosaïque de communautés. Même si elle dispose du portefeuille de Président de l'assemblée Nationale avec une

⁹ La Revue du Liban, *Entretien avec le député (Amal) de Beyrouth Hussein Yatime*, novembre 2000

¹⁰ La Revue du Liban, *Entretien avec le ministre des affaires étrangères (Amal) Ayoub Hmayed*, 1984

dizaine de députés comme le Hezbollah, ses ambitions politiques sont désormais revues à la hausse. Aussi M. Nabih Berri vise-t-il peut-être le poste de Premier Ministre qui pourrait lui revenir de droit au regard des démographies comparées entre sunnites et chiïtes.

Sur un plan de politique extérieure, ce comportement est renforcé par le fait que le Liban a désespérément besoin de l'aide internationale et de l'apport des investisseurs étrangers absents pour l'instant. Amal va même jusqu'à considérer la présence de la Syrie, certes qui l'a appuyée depuis sa création, comme indispensable au renouveau libanais, mais surtout incontournable pour développer sa propre stratégie interne. N'omettons pas de préciser que la Syrie, même si elle déclare officiellement vouloir se désengager politiquement, contribue fortement à la désignation du Premier Ministre, et que son intérêt demeure avant tout le renouveau du Liban.

3.3 Du schisme au chiïsme ?

Au regard de l'étude de ces deux mouvements, force est de constater que bien qu'ils diffèrent sur de nombreux points, les chiïtes libanais n'en possèdent pas moins une stratégie générale commune.

3.3.1 Les clivages du passé

La Syrie a toujours appuyé de manière constante le mouvement Amal (et à moindre mesure le Hezbollah), alors que les Iraniens, eux, se sont installés jusqu'à une période récente à Beyrouth et au Sud Liban, avec des formations militaires qui pratiquaient le harcèlement incessant des Israéliens, des maronites, et de tout ce qui pouvait être allié au monde occidental. Outre ces clivages politiques, la communauté chiïte s'est divisée au niveau de ses dirigeants entre, d'un côté, le clergé et d'autre part, les laïcs, chacun aspirant à la direction absolue de la communauté. La complexité de la structure politique des communautés chiïtes ne s'arrête pas ici. Par le passé, et compte tenu de leur position sociale inférieure, nombre de chiïtes ont rejoint de formations politiques de gauche, y compris le parti communiste libanais. C'est ainsi qu'à l'affrontement entre milices pro-syriennes et pro-iraniennes, à l'affrontement avec les autres communautés confessionnelles, s'était ajouté un affrontement entre chiïtes de gauche et chiïtes moins laïcs, plus religieux.

La seule continuité, la seule logique dans tous ces affrontements, était la volonté inébranlable de l'ensemble des factions chiïtes de sortir définitivement de leur statut de communauté de seconde zone. Si l'objectif était précis et stable, il y avait une instabilité quant aux stratégies et aux tactiques, précédemment explicitées dans l'étude des deux mouvements principaux de la communauté chiïte libanaise. Nous assistons donc actuellement à un transfert de la « zone de lutte », de l'affrontement entre milices à l'arène des jeux parlementaires et de la vie politique et sociale.

3.3.2 Un objectif potentiel commun

Ces logiques belliqueuses ont convergé néanmoins dans leur finalité. Les chiïtes, à des degrés divers d'engagement, veulent être politiquement reconnus pour ce qu'ils sont

devenus, à savoir la première communauté du Liban. Cette prépondérance nourrit toujours l'ambition des chiites qui aspirent, si ce n'est à une direction exclusive des affaires politiques libanaises, en tous cas, à une codirection avec les maronites. Un Liban débarrassé du carcan institutionnel, issu du confessionnalisme, est certainement pour le monde chiite libanais, la voie royale vers le pouvoir, à l'instar de la stratégie des druzes de Walid Joumblatt.

Aujourd'hui, malgré la violence des affrontements d'un passé encore récent, les chiites mènent un jeu plus nuancé qu'il n'y paraît. Si l'on excepte les milieux cléricaux les plus extrémistes, les dirigeants chiites savent très bien que, dans un avenir proche, la mise en valeur du Liban, sa reconstruction et à terme sa transformation en un pôle de développement pour tout le Moyen Orient, passent par une certaine réconciliation avec les Maronites, mais aussi par un rapprochement possible des deux mouvements chiites, en tous les cas envisagés par certains dirigeants d'Amal (M. Ayoub Hmayed, ministre des affaires sociales). Aussi n'excluent-ils pas des rencontres (qui sans doute se réalisent dans l'ombre des médias) voire des coordinations ou des coopérations. Après tout ces deux mouvements ont combattu pendant de nombreuses années pour une cause commune. Les déclarations se répètent, que ce soit du côté du cheikh Nasrallah, que celui de M. Berri. Ce rapprochement s'est notamment effectué pour les dernières élections législatives de 2000, avec des listes communes (même si au sein du Hezbollah cette coalition provisoire de dernière minute n'a pas rencontré pas l'unanimité). Il semble que la Syrie ne soit pas étrangère à cet état de fait...

Mais il reste encore quelques zones d'ombre, et l'assassinat notamment en juillet 2000 de deux hommes du Hezbollah par des miliciens Amal entretient le spectre d'une possible réédition des massacres inter chiites.

Dans le cadre de la tutelle syrienne datant des accords de Taef, les chiites sont véritablement les alliés de la Syrie, laquelle s'appuie aussi sur la communauté sunnite qui se satisfait dans sa majorité de la situation actuelle. L'une des solutions de la crise libanaise pourrait être une sorte d'accord tripartite entre les maronites, qui représentent la puissance financière, les chiites, qui sont une force démographique, et les sunnites qui incarnent l'alliance syrienne et la puissance financière des Saoudiens. Dans ce schéma, il apparaît évident que les Druzes seraient les grands perdants, ce qui laisse croire qu'ils ne se laisseront pas faire.

Il est intéressant de noter dans ce contexte que, contrairement aux autres communautés traditionnelles chiites, leur stratégie ne se tourne pas résolument contre les sunnites, en tous les cas à moyen terme. En effet, leur survie politique ne peut s'effectuer qu'au travers de compromis auxquels ils ne sont pas historiquement habitués. Nous retrouvons ici le caractère quelque peu plus modéré des chiites duodécimains abordés en première partie. C'est en cela que le Liban se distingue des autres communautés chiites du Proche Orient, en privilégiant davantage un objectif social et politique que religieux.

CONCLUSION

L'objectif des chiites libanais est tout simplement le Liban.

Leur chiisme intervient comme un facteur interne, par consolidation d'une identité communautaire, mais assez peu comme un facteur géopolitique externe, d'autant plus que les Iraniens risquent de se désengager du Hezbollah, tout au moins à réduire leur influence, et que les Syriens commencent à étudier la possibilité de réduire leur présence.

La prépondérance chiite va-t-elle succéder à celle des Druzes puis des maronites ? La réponse reste incertaine. Sortis de leur torpeur sociale, ayant accédé à une conscience politique forte, fondée sur une appartenance religieuse, les chiites du Liban ont mûri politiquement, et savent que désormais ils ne pourront diriger seuls ce pays. Entre une radicalisation renforcée – via le Hezbollah - ou l'acceptation du partage du pouvoir, il semble que cette dernière demeure l'option stratégique la plus réaliste.

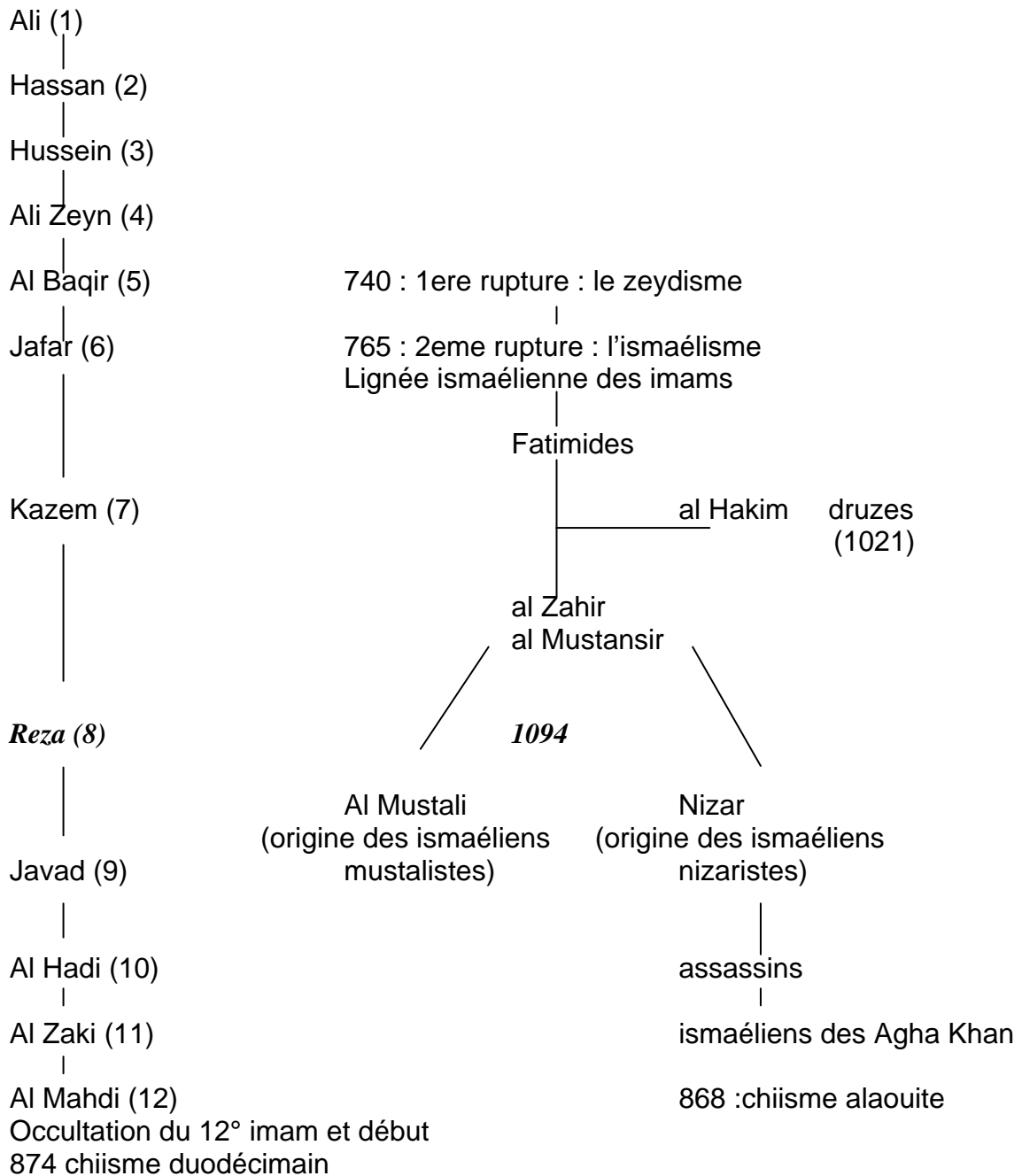
A ce titre, le rôle des autres communautés, maronites, sunnites, druzes ou orthodoxes demeure prépondérant. Elles détermineront en effet dans quelle mesure les chiites pourront augmenter leur influence politique. Car telle est leur revanche sur des siècles de persécution : l'accès au réel pouvoir.

Cette perspective a été rendue possible par un phénomène assez original dans le mode chiite : une augmentation démographique forte couplée à une récupération collective d'une identité confessionnelle. Même si elle s'effectue de manière fragmentée, cette récupération devient désormais un facteur géopolitique incontournable de l'histoire tourmentée du Liban.

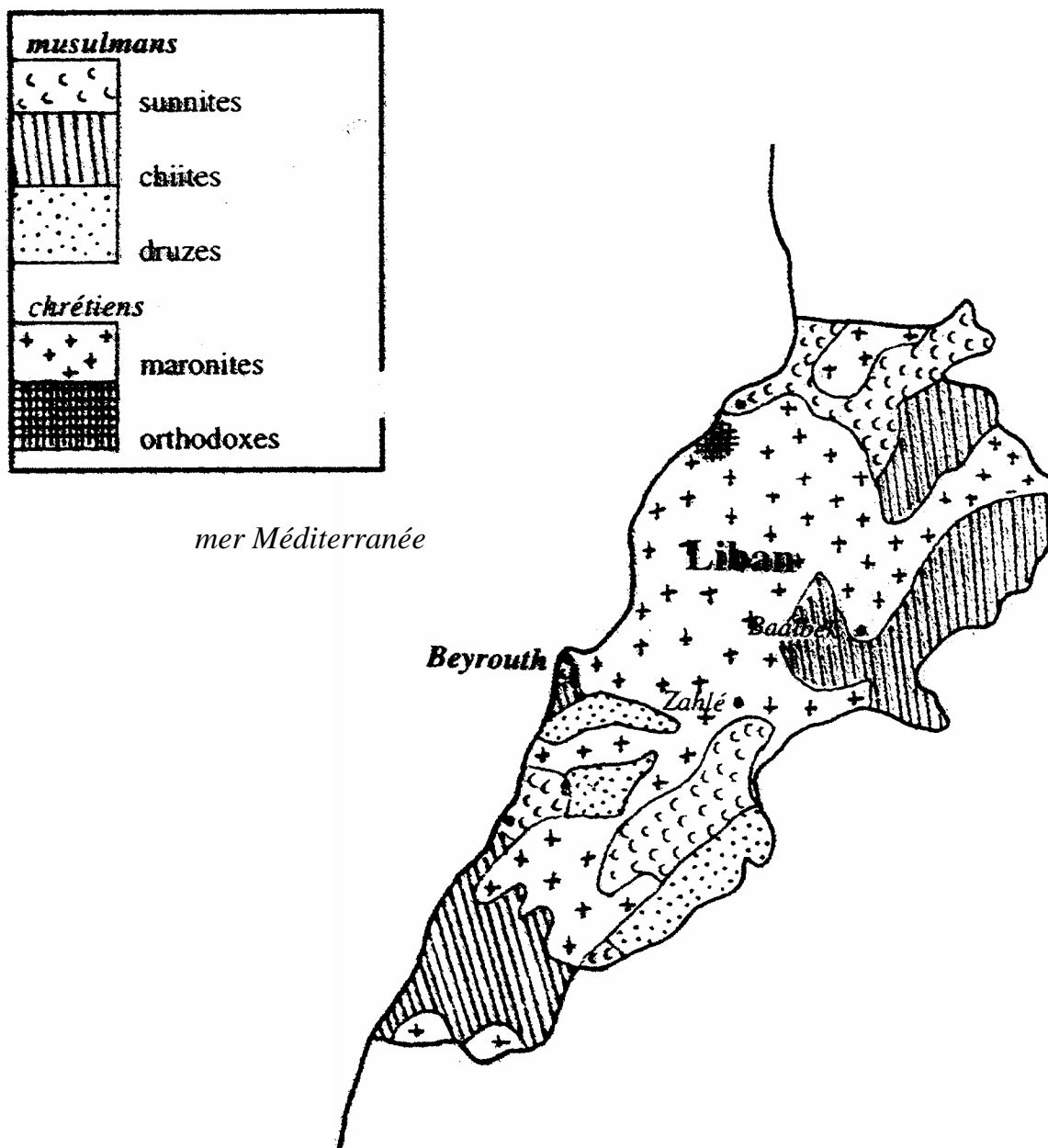
Tout dépend surtout de la capacité qu'auront les chiites à se démarquer de leurs protecteurs naturels, mais aussi de la volonté réelle de ces derniers de se désengager progressivement. De ces facteurs dépendent aussi une paix durable au Liban mais aussi au Moyen Orient.

ANNEXE 1 : les branches du chiisme

Les lignées imanites



ANNEXE 3 : implantation des chiïtes au Liban¹¹



¹¹ Chauprade A., *Introduction à l'analyse géopolitique*, 1999

ANNEXE 4 : évolution démographique comparative

Répartition ethnolinguistique¹²:	%
Arabes	94,9%
Arméniens	4,1%
Autres	1%

Répartition par religion¹³ :	%
Musulmans	60% - 32% : chiites 21% : sunnites 6% : druzes
Chrétiens	40% - 25% : maronites - 7% : grecs orthodoxes - 5% : arméniens

Evolution démographique¹⁴

1932		1984	
MARONITES	230 000	MARONITES	900 000
GRECQUES O.	75 000	GRECQUES O.	250 000
GRECQUES C.	45 000	GRECQUES C.	150 000
TOTAL CHRETIENS	402000	TOTAL CHRETIENS	1 500 000
SUNNITES	175 000	SUNNITES	750 000
CHIITES	150 000	CHIITES	1 100 000
DRUZES	53 000	DRUZES	200 000
TOTAL MUSULMANS	380 000	TOTAL MUSULMANS	2 000 000
TOTAL	785 000	TOTAL	3 500 000

¹² Encyclopédie Hachette, 1995

¹³ Institut du Monde Arabe, 2000

¹⁴ Que sais-je, « *Le Liban* »

ANNEXE 5 : les principaux repères chronologiques du XX^e siècle¹⁵

25 avril 1920 : La conférence de San Remo place le Liban et la Syrie sous le mandat de la France.

1er septembre 1920 : Le Général Gouraud proclame la constitution du Grand-Liban, séparé de la Syrie.

24 juillet 1922 : La SDN confirme le mandat français sur le Liban et la Syrie.

23 mai 1926 : A la suite d'une révolte fomentée par les Druzes, la France proclame la République libanaise sur le modèle de la III^{ème} République.

1927 : Suppression du Sénat.

8 juin 1941 : Au nom du Général de Gaulle, le Général Catroux proclame l'indépendance du Liban et de la Syrie.

1943 : Le Parlement libanais met un terme aux prérogatives mandataires de la France. Le Haut commissaire français fait arrêter les autorités libanaises et les principaux chefs nationalistes, libérés sur ordre du général de Gaulle le 22 novembre qui devient la date de la fête nationale. Un accord non écrit, conclu entre les communautés chrétienne et musulmane, le "Pacte national libanais " fonde un confessionnalisme politique " provisoire ".

1948 : Guerre israélo-arabe.

23 mars 1949 : Le Liban et Israël signent une convention d'Armistice. Afflux massif de réfugiés palestiniens.

1951 : Le Président du Conseil, Riad el Solh, est assassiné. Camille Chamoun, considéré comme pro-occidental, devient Président de la République.

1958 : Tensions intercommunautaires : la sixième flotte américaine débarque en juillet. Le Général Fourad Chébab est élu Président de la République. Le chébabisme se traduit par un accroissement du rôle des musulmans.

3 novembre 1969 : L'accord libano-palestinien du Caire consacre le droit à la résistance palestinienne d'exister au Liban. 2 mai 1973 : Début des affrontements entre l'armée libanaise et les forces palestiniennes.

13 avril 1975 : Début de la " guerre de deux ans " opposant les milices chrétiennes à des " islamo-progressistes " et aux Palestiniens.

8 mai 1976 : 6 000 soldats syriens entrent au Liban.

14 mars/23 juin 1978 : Israël envahit le Sud Liban.

¹⁵ Rapport 111 du Sénat, *Quel avenir pour le Liban ?*, 1996

19 mars 1978 : La Résolution 425 du conseil de sécurité demande à Israël de retirer " sans délai ses forces du territoire libanais ". La Force Intérimaire des Nations Unies pour le Sud Liban (FINUL) est créée.

3 septembre 1982 : Evacuation des Palestiniens de Beyrouth avec l'aide de la France.

6 juin 1982 : Israël envahit le Liban.

10 juin 1985 : L'armée israélienne se retire du Liban à l'exception de la partie Sud " la zone de sécurité ".

22 octobre 1989 : Les 62 députés libanais acceptent à Taëf (Arabie Saoudite) le document " d'entente nationale " proposé par le comité tripartite (Algérie, Arabie Saoudite, Maroc).

22 novembre 1989 : Le Président de la République René Moawad, Maronite, élu le 5 novembre est assassiné.

24 novembre 1989 : Le Parlement élit à la présidence M. Elias Hraoui. Le Général Michel Aoun rejette les nouvelles autorités : il est démis par le Premier ministre, M. Selim Hoss.

31 janvier 1990 : De violents combats opposent l'armée du Général Aoun et la milice des Forces libanaises de M. Samir Geagea.

2 mars 1990 : Les combats inter chrétiens s'arrêtent sous la pression de Monseigneur Nasrallah Sfeir, Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, de la France et du Vatican.

21 septembre 1990 : Le Président Hraoui signe les amendements constitutionnels adoptés le 21 août par le Parlement, qui fondent la " Deuxième République Libanaise " (un président de la République maronite, un Premier ministre, musulman sunnite et un président de l'Assemblée nationale, musulman chiite).

13 octobre 1990 : Les armées libanaise et syrienne déclenchent une offensive contre le réduit chrétien de Beyrouth. Le Général Aoun se réfugie à l'Ambassade de France. La France lui accorde l'asile politique.

21 octobre 1990 : Assassinat à Beyrouth de Dany Chamoun, fils de l'ancien Président Camille Chamoun et responsable du mouvement politique de soutien au Général Aoun, de sa femme et de ses deux enfants.

30 avril 1991 : Les milices restituent une partie de leurs armes.

26 août 1991 : Le Parlement adopte une amnistie générale pour les faits commis depuis 1975.

30 août 1991 : Le général Aoun se rend en France pour un exil de 5 ans. 6 mai 1992 : Des manifestations violentes contre la cherté de la vie à Beyrouth provoquent la démission du Premier ministre Oskar Karamé.

23, 30 août et 3 septembre 1992 : Elections législatives.

16 octobre 1992 : M. Nabib Berry, chef de la milice chiite Amal est élu Président de l'Assemblée nationale.

22 octobre 1992 : Le Président Elias Hraoui nomme comme Premier Ministre M. Rafic Hariri.

20 décembre 1993 Attentat à la voiture piégée contre le siège du Parti Kataëb (catholique) à Beyrouth.

27 février 1994 Attentat à la bombe dans une église de Zouk Mikaël dans le Kesrouan.

23 mars 1994 Dissolution du parti politique des Forces libanaises. Avril 1996 Opération israélienne " Raisins de la colère ".

Août- septembre 1996 : Elections législatives

BIBLIOGRAPHIE :

Textes réglementaires

Constitution du Liban du 26 mai 1926, modifiée par des lois constitutionnelles en 1927, 1929, 1943, 1947, 1976 et 1990.

Ouvrages

Thual F., *Géopolitique du chiisme*, Arléa, 1995
Planhol X. de, *Minorités en Islam*, Flammarion, 1997
Gourdel, *Dictionnaire historique de l'islam*, PUF
Que sais-je, *Le Liban*
Chauprade A., *Introduction à l'analyse géopolitique*, 1999

Rapports

Rapport 111 du Sénat, *Quel avenir pour le Liban ?*, 1996
Rapport 49 du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Paix et d'Etudes Stratégiques, *La longue marche du Hezbollah*, mars 2000
Rapport 233 du Sénat, *L'Iran en transition*, juillet 2000

Articles

La Revue du Liban, *Entretien avec le ministre des affaires étrangères (Amal) Ayoub Hmayed*, 1984
Le Monde diplomatique, *Résistance obstinée au Liban Sud*, novembre 1999
Libération, *A la frontière libano-israélienne, le Hezbollah est bridé*, juillet 2000
La Revue du Liban, *Le Hezbollah fera de la politique en restant sur le qui-vive*, juillet 2000
L'Express, *Les atouts du Hezbollah*, octobre 2000
La Revue du Liban, *Entretien avec le député (Amal) de Beyrouth Hussein Yatime*, novembre 2000
Le Monde interactif, *La victoire de M. Hariri pourrait forcer Damas à redéfinir son attitude au Liban*, novembre 2000.
Afrique Asie, *Syrie : le casse-tête libanais*, mars 2001

Sites Internet

Institut du Monde Arabe
Hezbollah
Middle East International
Rdl (la Revue du Liban)
L'Orient le Jour (quotidien libanais)

LES CHIITES DU LIBAN : STRATEGIES ET GEOPOLITIQUE

Table des matières

	Page
Introduction	1
Partie I : Genèse et géopolitique générale des chiismes	2
1.1 Genèse des chiismes	2
1.1.1 La période post-Mahomet	2
1.1.2 La diversité des chiismes	4
1.2 Géographie du chiisme duodécimain	6
1.2.1 La territorialisation générale du chiisme	6
1.2.2 L'implantation au Liban	6
1.3 Géopolitique et stratégies des chiismes	8
1.3.1 Une histoire fondée sur un engagement purement religieux	8
1.3.2 Le sunnisme, seul objectif politique général du monde chiite	8
1.3.3 Perspectives d'avenir globales	9
Partie II : Un contexte libanais très diversifié	11
2.1 Une histoire mouvementée	11
2.1.1 La succession des civilisations	11
2.1.2 Du Liban indépendant à la guerre civile	12
2.1.3 L'intervention israélienne et ses conséquences	14
2.2 Géographie et économie	15
2.2.1 La géographie physique	15
2.2.2 Une économie très fragilisée	16
2.3 Population	18
2.3.1 Une population hétéroclite	18
2.3.2 Population et espace	19
Partie III : L'émergence des mouvements chiïtes	21
3.1 Une forte progression démographique aux conséquences politiques	21
3.1.1 La montée des chiïtes	21
3.1.2 Du Pacte National aux accords de Taëf	22
3.2 Les mouvements chiïtes	22
3.2.1 Le Hezbollah : du refus global à l'intégration	23
3.2.2 Le mouvement Amal : une modération calculée	26
3.3 Du schisme au chiisme	28
3.3.1 Les clivages du passé	28
3.3.2 Un objectif potentiel commun	28
Conclusion	30

Annexes	31
• Annexe 1 : les différentes branches du chiisme	
• Annexe 2 : implantation des chiites au Proche Orient	
• Annexe 3 : implantation des chiites au Liban	
• Annexe 4 : évolution démographique comparative	
• Annexe 5 : les principaux repères chronologiques du XX ^e siècle	
Bibliographie	38
Table des matières	39